

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE
M. Bensalah reçoit le président du Conseil saoudien de la Choura
P. 24

FRANCE - ALGÉRIE
Le président Macron reçoit l'ambassadeur d'Algérie en France
P. 24

ALGÉRIE - NIGER
M. Bedoui et son homologue nigérien se félicitent du rôle positif accompli par la commission bilatérale frontalière
P. 24

ALGÉRIE - QATAR
Le chef de la diplomatie qatarie souligne la nécessité de renforcer la coopération économique avec l'Algérie
P. 24

ALGÉRIE - QATAR
M. Ouyahia reçoit le ministre qatari des Affaires étrangères
P. 24

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE MINISTRE DU COMMERCE, MOHAMED BENMERADI, L'A ANNONCÉ HIER À ALGER

Un nouveau dispositif pour encadrer les importations dès 2018

P. 3



LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH, L'A AFFIRMÉ LUNDI À ALGER
226 mandats d'arrêt internationaux contre des prévenus ayant rejoint les groupes terroristes
P. 3

PARLEMENT
M. Bouhadja Les autorités comptent renforcer le système juridique pour protéger les droits et les libertés
P. 3

ARMÉE
Gaïd Salah poursuit sa visite à la 3^e Région militaire à Tindouf
P. 3

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS, MOHAMED AÏSSA :
Traduire en comportements les valeurs spirituelles du Coran pour "faire face à la culture de la matière et de la consommation"
P. 4

JOURNÉE DE LA POLICE ARABE :
Remise des grades en présence du ministre des Affaires religieuses à Annaba
P. 4

SANTÉ

LES PROTÉINES nos alliées minceur !

P. 12-13

ECONOMIE

CHÔMAGE
Le taux de chômage recule à 11,7% en septembre 2017 selon l'ONS

P. 6

F T BALL

L'USM Alger invitée à une conférence sur le football professionnel au Caire (CAF)

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
6 abris pour terroristes détruits à Médéa

P. 5

DEMAIN AU CIC

Remise des prix du grand concours
«Assia Djebbar du roman 2017»

Sous l'égide du ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane et le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, l'Entreprise nationale d'édition et de publicité (ANEP) et l'Entreprise nationale

des arts graphiques (ENAG), organisent jeudi 21 décembre à partir de 18h30 au Centre international de conférences (CIC), la cérémonie de remise des prix du concours Assia Djebbar du roman 2017.



DEMAIN À MASCARA

5^e numéro de l'émission
radio «Ici la culturelle»

Le 5^e numéro de l'émission radiophonique "Ici la culturelle" de la radio culturelle algérienne, sera retransmis demain jeudi 21 décembre à partir de la maison de la culture de la wilaya de Mascara. Au programme de ce nouveau numéro de l'émission : Conférence sur l'émir Abdelkader, intervention du wali de Mascara et de différents acteurs du secteur de la culture de la wilaya et une soirée artistique à partir de 20h.

DU 21 AU 27 DÉCEMBRE
AU PALAIS DES EXPOSITIONS26^e Foire de la
production algérienne

Sous le patronage du Président de la République, le ministère du Commerce en collaboration avec la Société algérienne des foires et expositions (Safex), organise du 21 au 27 décembre au Palais des Expositions des Pins-Maritimes, la 26^e édition de la foire de la production algérienne.

BEJAIA

Salon national
des arts plastiques

Sous le patronage du ministère de la Culture, la Direction de la Culture de la wilaya de Bejaia organise jusqu'au 21 décembre au Théâtre régional «Abdelmalek Bouguermouh», la 3^e édition du Salon national des arts plastiques avec une séquence en hommage à l'artiste plasticien «Kati Bachir».

DEMAIN AU MUSÉE NATIONAL
DU MOUDJAHIDEnregistrement
de témoignages

En collaboration avec les directions des moudjahidine et les musées régionaux, le musée national du moudjahid, organise demain jeudi 21 décembre à partir de 14h, la 22^oe rencontre élargie pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. Il sera question, lors de cette rencontre, de la

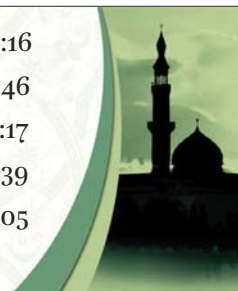


participation financière, de la collecte de dons et de la zakat au profit de la guerre de libération.

Horaire des prières

Mercredi 1^{er} Rabi Rabi al-thani 1439

Fajr	06:16
Dohr	12:46
Asr	15:17
Maghreb	17:39
Isha	19:05



ORAN

50^e anniversaire de
l'université d'Essania

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Tahar Hadjar, présidera ce matin à Oran, la cérémonie de célébration du 50^e anniversaire de l'université d'Essania.

DEMAIN À L'INSTITUT
DU REIN DE BLIDA3^e rencontre
de diabétologie

Le Syndicat national des praticiens de santé publique de la wilaya de Blida (SNPSP), organise demain jeudi 21 décembre à l'Institut du Rein de Blida, la 3^e rencontre de diabétologie.

Météo



	Max	Min
Alger	14°	07°
Oran	14°	08°
Annaba	13°	07°
Béjaïa	12°	07°
Tamanrasset	19°	03°

TNA

Conférence sur
le 12^e Festival
national du théâtre
professionnel d'Alger

Le commissaire du Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTF), M. Mohamed Yahiaoui, animera une conférence de presse ce matin à 10h à l'espace M'Hamed Benguettaf au TNA, consacrée à la présentation de la 12^e édition du festival prévue du 23 au 31 décembre au Théâtre national Mahieddine Bechtarzi (TNA).

TLEMCCEN

Bientôt un Séminaire
international sur :
«La coexistence des
religions dans le bassin
méditerranéen»

Le laboratoire de recherche sur le dialogue des religions et les civilisations du bassin méditerranéen de l'université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen (UABT) organisera, l'année prochaine, un séminaire international sur la coexistence des religions dans le bassin méditerranéen, a annoncé hier à Tlemcen, le responsable du conseil scientifique de ce laboratoire. Intervenant à l'ouverture de la 4^{ème} édition "Les jeunes chercheurs et la problématique méthodologique", organisée à la bibliothèque centrale de l'UABT, Dr El Ghali Ben Lebhad a affirmé que le laboratoire organisera cette rencontre internationale dans le cadre de son programme d'action 2018. "Dès à présent nous nous attelons à la préparation de ce grand événement qui verra la participation de plusieurs pays", a-t-il déclaré citant, à titre d'exemple, la France, l'Italie, l'Espagne, les Etats unis d'Amérique, le Pakistan, l'Indonésie, la Malaisie, la Tunisie et le Qatar, que le laboratoire compte inviter à cette rencontre.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Interpellation
de 38 individus
suspects pour
divers délits

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger, ont mené récemment des opérations de recherches dans les différents quartiers de la capitale, qui se sont soldées par l'inter-

pellation de (38) individus suspects pour divers délits dont la détention et trafic de drogue et port d'armes prohibées, et la récupération (447) comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité et d'armes blanches.

LORS D'UNE GRANDE
CÉRÉMONIE À ANNABA
Ooredoo récompense
ses partenaires
de la région Est

Ooredoo a organisé le week-end dernier à Annaba, une cérémonie en l'honneur de ses partenaires de la région Est, lauréats du challenge organisé en leur direction. A l'occasion de cette cérémonie, Ooredoo a récompensé plusieurs de ses partenaires qui ont reçu différents cadeaux de valeur. Cette initiative de Ooredoo vise à encourager ses partenaires qui se sont distingués durant l'année 2017, par leurs réalisations et les résultats exceptionnellement performants à travers la région Est du pays. A noter que Ooredoo a organisé en novembre dernier une cérémonie à Alger en l'honneur de ses partenaires de la région Centre. Dans la continuité de ces actions, Ooredoo récompensera prochainement ses meilleurs partenaires de la région Ouest. A travers ces opérations, Ooredoo vise à valoriser les efforts consentis par ses partenaires pour offrir à ses clients, le meilleur de ses prestations, partout en Algérie.



LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH, L'A AFFIRMÉ LUNDI À ALGER 226 mandats d'arrêt internationaux contre des prévenus ayant rejoint les groupes terroristes

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé lundi à Alger, que la justice algérienne avait délivré 226 mandats d'arrêt internationaux contre des prévenus ayant rejoint les groupes terroristes.

A l'issue des deux séances de vote à l'APN sur le projet de loi relatif aux compétences du Conseil d'Etat et celui relatif à l'organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus, le ministre a déclaré à la presse que "226 jeunes dont 21 étrangers (qui étaient résidents en Algérie) ont fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux".

"Toutes les présomptions existantes confirment la présence de ces jeunes dans les zones de conflits, lesquels ont rejoint les rangs des groupes terroristes à leur tête le groupe terroriste Daech", a souligné le ministre. Selon une source proche du ministère, les 21 personnes étrangères faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux sont pour la plupart de nationalités arabes et résidaient auparavant en Algérie avant de rejoindre les zones de conflits dans les pays arabes.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie a reçu des autorités américaines 17 ex détenus du Guantanamo,

auxquels, a-t-il dit, s'ajoute "une autre personne qui est revenu au pays de son plein gré".

Précisant que la plupart des ressortissants algériens à qui des jugements d'acquiescement ont été délivrés après avoir été jugés en Algérie, M. Louh a ajouté que ces ressortissants sont intégrés dans la société et aucune plainte n'a été enregistrée contre eux.

A cette occasion, le ministre a rappelé les principes de la diplomatie nationale consacrée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, fondée sur la non ingérence dans les affaires internes des Etats et privilégiant la solution pa-



cifique pour le règlement des conflits et le dialogue afin d'éviter la formation de foyers de tension qui risquent d'être exploités à l'avenir par les groupes terroristes.

Il a rappelé à ce propos la dégradation de la situation sécuritaire dans certains pays à l'instar de la Syrie, la Lybie et l'Irak et comment les groupes terroristes exploitent ces conflits en enrôlant

des jeunes à travers le monde.

Le ministre a évoqué la réconciliation nationale et toutes les dispositions juridiques et sociales qui s'en sont suivies ainsi que l'impact de cette démarche en matière d'insertion sociale des "égérés", et son rôle dans le rétablissement de la paix et de la stabilité nationales en tant que base essentielle du développement.

ARMÉE Gaïd Salah poursuit sa visite à la 3^{ème} Région militaire à Tindouf

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, poursuit mardi sa visite à la 3^{ème} Région militaire où il a procédé à l'inspection de quelques unités du secteur opérationnel sud de Tindouf, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Lors du deuxième jour de sa visite à la 3^{ème} RM, le Général de corps d'Armée, en compagnie du général-major Saïd Chengriha, commandant de la 3^{ème} RM, a procédé à l'inspection de quelques unités du Secteur opérationnel sud de Tindouf et a tenu une rencontre avec les éléments organiques de ce Secteur.

A l'entame de cette visite, le Général de corps d'Armée a visité les unités organiques de la 48 brigade d'infanterie mécanisée, où il a suivi un exposé global présenté par le commandant de la brigade.

Par la suite, il a supervisé de près les conditions de travail des éléments avant d'inspecter les différentes structures et annexes administratives, d'instruction et pédagogiques, notamment les salles d'équipements de simulation dotées des dernières technologies.

Il s'est également entretenu longuement avec les différentes catégories des personnels et des équipages.

Au siège du Secteur opérationnel sud de Tindouf, le général de Corps d'Armée a rencontré les cadres et les personnels du secteur et a prononcé une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités, via visioconférence, et dans laquelle il a rappelé "les différentes étapes phares de notre glorieuse Révolution de Libération".

Il a également exhorté l'ensemble des unités à "valoriser grandement l'exemple des sacrifices colossaux consentis par la génération de Novembre pour le recouvrement de sa liberté, sa dignité et sa souveraineté territoriale".

"Vous êtes tous appelés, chaque moment où l'Algérie remémore ses événements historiques multiples et cohérents durant toute l'année, à être convaincus qu'aucun Algérien loyal à l'Histoire de sa patrie, ne pourra se détacher du legs immortalisé de nos éternels Chouhada + Si nous tombons au champ d'honneur, défendez notre mémoire+", a-t-il affirmé.

"Nous sommes conscients, au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), de l'essence, de la symbolique et des dimensions authentiques de ce legs.

Nous euvrons, grâce à Allah et avec les orientations et l'appui de son excellence, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, avec un dévouement absolu, avec loyauté, honnêteté et intégrité, à honorer notre serment car nous considérons la pérennisation de la mémoire de nos Chouhada, tout en les gardant dans nos esprits et dans nos cœurs, comme étant une continuité de la dynamique des efforts de modernisation des capacités de nos Forces Armées, conformément au parfait accomplissement du devoir de la défense de l'Algérie contre tout dessein maléfique en ce temps où s'érigent tant de défis multiformes", a-t-il souligné.

Pour le Général de Corps d'Armée, "l'Algérie dont la souveraineté et la puissance demeureront préservées, est la véritable essence du legs de nos Chouhada, car honorer ce serment envers ce message aboutit, inéluctablement et essentiellement pour l'ANP, à une seule et unique confluence qu'est l'Algérie forte et fière de son histoire et confiante en son avenir prometteur".

Le Général de Corps d'Armée a exhorté les cadres et les éléments de l'ANP à "fournir davantage d'efforts dans l'accomplissement des nobles missions qui leurs sont assignées, chacun dans son domaine de compétence et dans la limite de ses responsabilités, au service de l'Algérie et de la défense de sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité". A travers et avec vous tous, ainsi qu'avec tous les potentiels humains de l'ANP, nous continuons d'emprunter, grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant, le chemin de la détermination à demeurer, à jamais, en parfait accord avec la vision lucide et clairvoyante de nos Chouhada et avec leurs aspirations de voir leur sang pur imprégné par la terre de l'Algérie, constituer toujours une pépinière abondante et inépuisable qui cultive dans les cœurs des générations successives une volonté ferme et infaillible de pérenniser l'image exemplaire de nos ancêtres dont les principes et valeurs demeureront un chemin phare qui guide leurs pas", a-t-il soutenu. A la fin, le Général de Corps d'Armée a écouté les interventions et les préoccupations des cadres et éléments du Secteur qui ont réitéré leur "détermination à toujours demeurer les fidèles descendants de nos valeureux aïeux".

APs

M. Louh : «Poursuivre la modernisation du système judiciaire conformément à la Constitution de 2016»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a mis en avant lundi la volonté de son secteur de poursuivre la promulgation et l'amendement des lois conformément à la révision constitutionnelle de 2016.

Le ministère de la Justice "poursuivra ses efforts pour l'application de l'ensemble des amendements contenus dans la Constitution de 2016", a indiqué M. Louh à la presse, au terme de l'adoption du projet de loi relatif aux attributions du Conseil d'Etat, son organisation et son fonctionnement et du projet de loi portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'adaptation et de la modernisation du système juridique national, conformément au plan d'action du Gouvernement portant application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté le ministre. A cette occasion, M. Louh a fait

état de trois projets en cours d'élaboration devant être soumis au Conseil des ministres, à savoir le projet de loi sur la protection des données personnelles, le projet de loi sur l'exception d'inconstitutionnalité, et un autre sur le droit d'accès aux informations et statistiques.

Rappelant les lois promulguées suite au dernier amendement de la Constitution à l'instar du Code des procédures pénales, le ministre a mis en avant les principaux amendements qu'il a introduits.

Concernant l'adoption du projet de loi sur le Conseil d'Etat, le ministre a affirmé que ce texte, qu'il a qualifié d'"acquis" est à même de consacrer l'indépendance du pouvoir judiciaire.

L'adoption du projet de loi portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus permet "une révision de la politique pénitentiaire et ses adaptations aux derniers développe-

ments enregistrés au double plan national et international".

Cette politique s'appuie sur le respect et la garantie des libertés et des droits et l'introduction de peines alternatives, notamment la surveillance via le bracelet électronique, qui selon le ministre, sera introduit en tant que peine dans le code pénale, outre la facilitation des procédures de réinsertion sociales des détenus. Par ailleurs, et concernant l'application Internet "La Baleine bleue", le ministre a réitéré qu'"un seul cas de suicide lié à ce jeu a été enregistré", évoquant d'"autres tentatives de suicides". S'agissant des procédures judiciaires suivies, M. Louh a indiqué qu'une instruction judiciaire concernant le cas de suicide a été diligentée, relevant que le juge d'instruction compétent devra émettre des commissions rogatoires notamment, au pays lieu de résidence du concepteur de l'application.

PARLEMENT

M. Bouhadja Les autorités comptent renforcer le système juridique pour protéger les droits et les libertés

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a affirmé, lundi, que l'adoption par l'assemblée des deux projets de lois relatifs aux compétences du conseil d'Etat et du projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la réinsertion des détenus sont à même de "renforcer l'arsenal du système juridique national". Le

renforcement de l'arsenal du système juridique national vise à édifier un Etat fort de par ses institutions, garantissant les droits et les libertés conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué M. Bouhadja au terme des deux séances d'adoption.

Les mesures contenues dans ces deux projets sont

en faveur de l'édification d'un Etat de droit et au service du citoyen, car garantissant les droits et les libertés et la loi pour tous. La réforme de la justice a été lancée depuis l'accession du président Bouteflika au pouvoir, a-t-il rappelé, citant les principales réformes enregistrées dans ce domaine. Les séances de vote des deux projets -auxquelles ont assisté M. Tayeb

Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux et M. Tahra Kjaoua, ministre des Relations avec le Parlement, ont été marquées par la présence de 276 députés avec 52 votes par procuration. La séance de vote du projet de loi définissant les règles générales relatives à la Poste et aux télécommunications a été reportée pour des raisons techniques, a-t-il précisé.

JOURNÉE DE LA POLICE ARABE: Remise des grades en présence du ministre des Affaires religieuses à Annaba

Une cérémonie de remise de grades à des policiers promus a été organisée lundi à l'occasion de la journée arabe de la police et en hommage à certains agents affiliés au corps de la sûreté nationale et leurs familles, et ce, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

Cette cérémonie, organisée en présence d'ambassadeurs, consuls et de représentants des institutions diplomatiques arabes accréditées à Alger, a été l'occasion de promouvoir 26 agents notamment à des grades de commissaire principal, commissaire et inspecteurs de police.

Des cadeaux symboliques ont été, en outre, remis à des policiers admis à la retraite et à des lauréats dans des compétitions sportives arabes organisées à Annaba, réunis pour la circonstance au palais de la culture et des arts, Mohamed Boudiaf.

Des figures locales du sport et de l'art ont également été honorées, ainsi que les représentants des associations des supporters des équipes sportives et des militants de la ville dans le domaine de la prévention de la violence dans les stades.

Les prix remis concernaient également des membres de familles des victimes du terrorisme et les lauréats du meilleur concours de dessin pour enfants reflétant le rôle de la police dans la société, ainsi que le plus jeune récitant du Saint Coran à Annaba.

En plus de la projection d'une vidéo sur le rôle de la police et les réalisations concrétisées dans les domaines de la formation et de la lutte contre le crime, les présents à la cérémonie de remise de grades ont visité une exposition retraçant les missions et les réalisations de divers services de la sûreté nationale.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS, MOHAMED AÏSSA : Traduire en comportements les valeurs spirituelles du Coran pour « faire face à la culture de la matière et de la consommation »

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé lundi à Annaba à rehausser les hautes valeurs spirituelles contenues dans le Saint Coran et les traduire en comportements quotidiens afin de "faire face aux dangers de la culture de la matière et de la consommation qui menacent l'échelle des valeurs et l'avenir de la structure sociale".

Dans son discours d'ouverture de la 19ème semaine nationale du Saint Coran, tenue au théâtre régional d'Annaba, le ministre a estimé que l'expansion de la culture



de la consommation et l'attachement à la matière représente "le plus grand danger" pour le développement de la personnalité de base la nation, exhortant les acteurs concernés à œuvrer à faire des valeurs spirituelles du Coran "la locomotive menant vers une société équilibrée et soudée et vers un ave nir sûr".

M. Aïssa a ajouté que la course des sociétés vers la vie matérielle au détriment de la dimension spirituelle qui alimente la

pensée et l'éduque "nous interpellent pour réactiver le rôle des établissements scolaires, des mosquées et des zaouïas".

Les institutions qui façonnent la conscience collective sont aussi, a-t-il indiqué, appelées à promouvoir les valeurs spirituelles.

La rencontre qui regroupe pendant trois jours plus de 600 participants dont des diplomates de pays arabes et musulmans, des universitaires et imams ont honoré des

moudjahidine dont Mostefa Benaouda et de cheikhs de zaouïas et, à titre posthume les défunts Abdelkarim Abdine et Zohair Ezzahiri.

Organisée par le ministère des Affaires Religieuses, cette rencontre dont le thème central est "L'éducation spirituelle dans le coran" verra la présentation de plusieurs conférences dont "L'éducation spirituelle", "le rôle des institutions religieuses et scolaires établissements" et "le rapport entre éducation spirituelle et développement".

Auparavant, le ministre des Affaires religieuses avait présidé la cérémonie de départ d'une caravane de solidarité transportant 450 lots de denrées de première nécessité, de vêtements et de couvertures aux familles démunies habitant des localités enclavées dans la commune de Serradji.

HAMEL: Un guide de déontologie définissant avec précision les missions du policier...

Le Directeur général de la sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel a fait état, lundi à Alger, d'un guide de déontologie qui définit avec précision les missions du policier.

Inspiré du statut particulier, le guide de déontologie constitue la plateforme sur laquelle se base le policier dans l'accomplissement de ses missions afin d'en définir les contours avec précision", a indiqué le général major Hamel dans une allocution, lue en son nom par le commissaire principal de police, Mohamed Filali, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de la police au siège du Groupement de réserve et d'intervention (GRI) de la Sûreté nationale à Kouba (Alger).

La réalisation de cette démarche exige de l'ensemble des responsables de la police arabe davantage de travail pour consolider la coopération, l'échange d'expériences et d'informations, et l'examen de toutes les approches sécuritaires visant à assister chaque pays dans sa lutte contre la criminalité transcontinentale et transfrontalière, a ajouté le DGSN.

Estimant que la célébration de la Journée arabe de la police revêt "une signification importante qui concerne toute l'humanité", il a précisé que son objectif était de renforcer les relations professionnelles entre les policiers arabes.

Il a affirmé, dans ce contexte, qu'en tant qu'institution républicaine, la police algérienne œuvre toujours à trouver des méthodes opérationnelles en adéquation avec la vision adoptée, en mettant en place "des mécanismes pour élargir son champs de travail de proximité en vue d'assurer une police sociétale ayant une place particulière pour tous les acteurs, notamment les experts, les intellectuels, hommes de religion, sportifs et artistes".

La politique d'ouverture suivie par la police "pour trouver une place au sein de la société ne l'exempte pas d'accomplir son rôle central, à savoir la préservation de l'ordre public et des



biens", a souligné le DGSN, affirmant que l'accomplissement de ces missions par la police se faisait "dans un respect total des lois de la République, des droits de l'Homme et de la dignité du citoyen".

Dans ce contexte, M. Hamel a rappelé l'initiative de la DGSN relative à la création d'un service interne chargé des questions des droits de l'Homme, et le memorandum d'entente signé avec le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) en vue d'assurer "un accompagnement sur le terrain pour la réalisation de ce noble objectif".

Le général major Hamel a supervisé, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de la police, une cérémonie de promotion et de remise de grades à 376 cadres de la Sûreté nationale, comprenant 4 commissaires divisionnaires, 6 commissaires principaux, et 19 commissaires de police.

La cérémonie a été marquée également par la remise de grades à 19 sous-lieutenant, 17 inspecteurs principaux, 51 inspecteurs de police, 13 brigadiers chef, 219 commissaires de police.

Par ailleurs, un hommage a été rendu à un groupe de cadres retraités de la Sûreté nationale et différents agents assimilés, en présence d'acteurs du mouvement associatif à Alger.

...La police algérienne « ne ménage aucun effort » pour la consolidation de la coopération au plan arabe et international

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel a affirmé, lundi à Alger lors d'une audience accordée à l'ambassadeur d'Irak en Algérie, Abdulrahman Hamid Mohamed Al-Hussaini, que la police algérienne "ne ménage aucun effort" pour la consolidation de la coopération policière au double plan arabe et international, notamment en matière d'amélioration et de modernisation des méthodes de travail, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"La formation est au cœur de la promotion de la ressource humaine et de la politique de développement du corps de la police pour perfectionner ses services et répondre à l'amélioration continue de notre institution sécuritaire à la lumière de l'évolution internationale et régionale", a souligné le général major Abdelghani Hamel, affirmant que la police algérienne "ne ménage aucun effort" pour la consolidation de la coopération policière au double plan arabe et international, notamment en matière d'amélioration et de moderni-

sation des méthodes de travail à travers une large utilisation des nouvelles technologies. Les deux parties ont passé en revue, lors de cette rencontre, les relations "exceptionnelles" entre les deux pays, notamment au volet sécuritaire, outre les "voies et moyens de développer et de renforcer la coopération arabe et régionale", à travers l'intensification de l'échange d'expériences et d'expertises en matière d'instruction policière spécialisée et de police scientifique dans le but de développer la performance des forces de l'ordre et construire une police moderne au service du citoyen.

Pour sa part, Abdulrahman Mohamed Al-Hussaini a mis en avant l'importance de "renforcer" le partenariat entre les polices des deux pays, avant de saluer la "place pionnière et le professionnalisme" de la police algérienne et la détermination de ses dirigeants à améliorer la qualification professionnelle et scientifique des policiers arabes pour être au diapason des développements de la scène régionale et internationale.

MICRO-ENTREPRISES :

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, l'a affirmé lundi à Alger :

« 64 % des promoteurs des projets financés en 2017 sont issus de la formation professionnelle »

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a affirmé lundi à Alger, que 64 % de l'ensemble des promoteurs de projets et de micro-entreprises en 2017 dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (ANSEJ) sont issus du secteur de la formation professionnelle.

Le ministre a précisé lors de la Conférence nationale sur la micro-entreprise et l'entrepreneuriat que la politique du secteur de la formation professionnelle repose sur l'orientation des inscrits à la formation vers des spécialités qui répondent aux exigences du marché de l'emploi et tend, en coordination avec les différents dispositifs de soutien à l'emploi, à l'instar de l'ANSEJ et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), à



accompagner les stagiaires tout au long de leur cursus pour la création de leur activité.

M. Mebarki a indiqué que le secteur contribue nettement à la dynamique de création des entreprises, de leur développement et de leur pérennité et œuvre, en coordination avec les différents opérateurs économiques à l'adaptation des formations aux besoins des entreprises économiques, ce qui facilite l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle.

Le ministre a rappelé les conventions de partenariat conclues avec

les différents départements ministériels et les entreprises pour l'introduction de spécialités qui cadrent avec les besoins du marché de l'emploi, d'où l'ouverture par le secteur de nouvelles filières pour renforcer la formation dans les métiers de l'environnement, du tourisme, de l'artisanat, des travaux publics, de l'agriculture, de l'industrie et du numérique.

Il a rappelé en outre que le nombre global des spécialités figurant dans la nomenclature nationale des branches de la formation professionnelle a atteint 442 en

2017. Le ministre a affirmé que le renforcement du partenariat a permis de développer des centres d'excellence en collaboration avec des entreprises pionnières dans leurs domaines pour la programmation de formations de haut niveau, suivant les exigences internationales, et ce, dans plusieurs domaines dont la construction, les travaux publics, l'électricité, l'énergie, l'industrie automobile et les TIC. S'agissant de la formation continue au profit des travailleurs, M. Mebarki a affirmé que les conventions conclues dans ce domaine ont permis au secteur de former près de 50.000 travailleurs par an dans différentes spécialités et ce, dans le cadre du perfectionnement, de recyclage et de changement d'emploi, indiquant que le secteur a proposé un projet de décret exécutif pour une meilleure organisation de la formation continue au profit des travailleurs.

HABITAT

M. Temmar examine avec les représentants de la communauté nationale établie à l'étranger les formules d'acquisition de logements

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a reçu, lundi au siège de son département, les représentants de la communauté algérienne établie à l'étranger avec lesquels il a examiné les moyens de trouver des solutions définitives aux demandes d'acquisition de logements conformément au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les entretiens entre le ministre et les représentants de la communauté nationale, conduits par le vice-président de l'APN chargé des relations extérieures M. Djamel Bouras, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, ont été axés sur les mécanismes et facilitations devant permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger d'accéder au logement promotionnel non social dans le cadre du programme du président de la République en matière d'habitat, précise la même source.

M. Temmar a mis en avant, dans ce sens, "la grande volonté



politique" de réaliser ce programme loin de tous les obstacles administratifs, évoquant une ouverture de filiales bancaires à l'étranger et un accord entre le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et les promoteurs immobiliers avant d'entamer la réalisation.

Les deux parties ont débattu en outre des garanties à réunir par les souscripteurs notamment en ce qui concerne les revenus et l'âge.

Pour sa part, M. Bouras a indiqué que le dossier de logement a toujours été "une préoccupation majeure des membres de la communauté algérienne résidant à

l'étranger", ajoutant que cette préoccupation a été, maintes fois, transmise aux autorités.

Rassurant quant à "l'intention du gouvernement de répondre à cette demande", M. Bouras a affirmé que ce dossier est à l'étude comme l'a déclaré le Premier ministre, Ahmed Ouyahia lors de sa rencontre avec les membres de la communauté algérienne à l'occasion de sa dernière visite en France, a ajouté la même source.

M. Bouras a exprimé le souhait de voir organiser un salon dédié à la formule de logement destinée aux membres de la communauté algérienne avec la participation de tous les acteurs et spécialistes.

Il a souligné la nécessité d'accorder un intérêt particulier aux personnes âgées résidant à l'étranger en leur permettant s'accéder au logement promotionnel après leur retraite.

A la fin de cette rencontre, les représentants de la communauté algérienne ont présentés des propositions portant sur la réalisation de nouvelles unités de logement et l'encouragement de l'investissement des professionnels parmi la communauté à la réalisation de ces projets de logement.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique se réunit avec les représentants des médecins résidents

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, s'est réuni dimanche au siège de son département, avec les représentants des médecins résidents pour examiner leur plate-forme de revendications pédagogiques et scientifiques, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion a été l'occasion pour le ministre et son staff de répondre à ces préoccupations et de proposer des mécanismes de prise en charge au niveau central et des facultés concernés.

Le ministère a proposé aux représentants des étudiants de former un groupe de travail pour poursuivre les discussions.



LUTTE CONTRE LE TERRORISME 6 abris pour terroristes détruits à Médéa (MDN)

Six (6) abris pour les groupes terroristes et des outils de fabrication d'explosifs ont été détruits lundi dans une opération de fouille et de recherche menée à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche à Médéa (1^{re} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 18 décembre 2017, six (6) abris pour les groupes terroristes et des outils de fabrication d'explosifs", précise la même source.

En outre et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté, à Relizane et Sidi Be Abbes (2^e RM), huit (8) narcotrafiquants et 34,11 kilogrammes de kif traité".

Par ailleurs, un autre détachement de l'ANP "a saisi, à In Guezzam (6^e RM) quatre (4) véhicules tout-terrain et une (1) tonne de denrées alimentaires, tandis que 48 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Béchar et Laghouat", ajoute le communiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Bordj Bou Arreridj : saisie de plus de 17 kg de kif traité selon la Gendarmerie nationale

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a saisi 17,5 kg de kif traité, lors d'une opération combinée avec le secteur militaire de cette région, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité.

Au cours de cette opération, il a été procédé au démantèlement d'un réseau de criminels constitué de deux personnes âgées de 30 et 40 ans, issus des wilayas du Centre et de l'Est du pays s'adonnant à la commercialisation de la drogue et à la falsification de documents et activant dans les villes d'Oran et d'Oum El Bouaghi, a précisé la même source.

Un véhicule utilisé dans le transport du kif traité, une somme de 75 975 DA ainsi qu'un faux permis de conduire, deux téléphones portables et une fausse carte professionnelle ont été également saisis, a ajouté la même source.

APS

CHÔMAGE

Le taux de chômage recule à 11,7% en septembre 2017 selon l'ONS



Le taux de chômage en Algérie a atteint 11,7% en septembre 2017 contre 12,3% en avril 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Quant au nombre de la population en chômage, il a été estimé à 1,44 million de personnes en septembre 2017 (contre 1,508 million de personnes en avril dernier).

Le taux de chômage a atteint 9,4% auprès des hommes et 20,7% chez les femmes, tandis que des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu.

Le taux de chômage des jeunes de 16-24 ans a atteint 28,3% contre 29,7% en avril 2017, en recul de 1,4 point.

Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 692.000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit près de la moitié de l'ensemble de la population en chômage (48%).

Les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,2%, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 25,8%.

En moyenne, six (6) chômeurs sur dix (10) sont des chômeurs de longue durée, soit 60% cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus.

Les chômeurs sont toutes les personnes âgées de 16 à 59 ans, sans travail et qui ont déclaré être disponibles pour travailler et ont entrepris des démarches, sur la période considérée, en vue de trouver un emploi.

Cependant, il est constaté que sur une année, le taux de chômage a augmenté puisqu'il était à 10,5% en septembre 2016.

En septembre 2017, le nombre de la population active a atteint 12,298 millions de personnes (contre 12,277 millions de personnes en avril dernier et 12,117 millions en septembre 2016).

Selon l'ONS, la situation du marché du travail en septembre 2017 s'est caractérisée essentiellement par une augmentation relativement modérée du volume de la population active par rapport à avril 2017, avec un solde positif de 21.000 personnes.

La population active (ou force de travail) est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage.

Cette variation de la population active est la résultante d'une augmentation plus conséquente du volume de la population occupée (personnes ayant un emploi), avec un solde positif de 89.000, associée à une baisse du volume de la population à la recherche d'un emploi au cours de cette même période (une diminution de 68.000).

La population occupée a été estimée en septembre 2017 à 10,858 millions de personnes (contre 10,769 millions de personnes en avril 2017 et 10,845 millions de personnes en septembre 2016).

Par ailleurs, les données font ressortir une augmentation plus prononcée de la main d'œuvre masculine par rapport à avril 2017 avec un solde positif de 129.000, tandis que la main d'œuvre féminine a connu un léger recul estimé à 40.000.

L'enquête de l'ONS fait aussi ressortir une augmentation du volume de l'auto-emploi (les employeurs et les indépendants) par rapport à avril 2017, avec un solde positif de 160.000.

Mais elle relève un recul du volume des salariés permanents (102.000) et une stagnation du volume des salariés non permanents.

RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES:

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, l'a affirmé :

«Prorogation jusqu'à juin 2018 des délais de dépôt des dossiers au profit des jeunes promoteurs de micro-entreprises»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé lundi à Alger, que les délais pour le dépôt des dossiers introduits par les jeunes promoteurs de micro-entreprises en vue de bénéficier du dispositif de rééchelonnement de la dette et de l'annulation des pénalités de retard, ont été prorogés jusqu'au mois de juin 2018.

"Les délais du dépôt des dossiers des entrepreneurs prévus pour fin 2017 pour bénéficier du dispositif de rééchelonnement des dettes contractées pour la création de leurs projets et de l'annulation des pénalités de retard, ont été prorogés jusqu'à juin 2018", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse tenue en marge de la Conférence nationale sur la micro-entreprise et l'entrepreneuriat.

M. Zemali a révélé qu'«à ce jour, 520 jeunes promoteurs de micro-entreprises ont déjà déposé leurs dossiers au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) pour bénéficier de ce dispositif».

Il a rappelé que plusieurs mesures ont été prises au profit de certains jeunes entrepreneurs qui ont bénéficié du soutien des dispositifs publics pour créer des micro-entreprises et qui ont rencontré des difficultés, ajoutant qu'ils bénéficient, à ce titre, d'un accompagnement spécial qui consiste en "le rééchelonnement des dettes contractées pour la réalisation de leurs projets". Mais, a-t-



il souligné, "cela ne veut pas dire l'effacement de la dette".

M. Zemali a ajouté que ces mesures d'accompagnement ne concernent pas tous les jeunes entrepreneurs, mais uniquement ceux dont les projets ont bénéficié d'un financement avant mars 2011, sachant que ces derniers n'ont pas profité des facilités et des avantages accor-

dés après cette date. A ce titre, M. Zemali a appelé les jeunes entrepreneurs à se rapprocher de l'ANSEJ et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), pour de plus amples précisions. Le ministre a annoncé par ailleurs que la troisième semaine du mois de décembre de chaque année sera dédiée à l'entrepreneuriat.

COMMERCE EXTÉRIEUR:

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, l'a annoncé mardi à Alger

Un nouveau dispositif pour encadrer les importations dès 2018

Un nouveau dispositif d'encadrement des importations est prévu à partir de l'année prochaine en application de la loi de Finances 2018, a annoncé mardi à Alger le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi.

Il s'agit, tout d'abord, de l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC), au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis ainsi que le relèvement des droits de douanes, pouvant atteindre 60%, pour 32 familles de produits finis, a précisé M. Benmeradi lors d'une réunion avec les cadres de son secteur.

Ces deux mesures permettront non seulement l'amélioration de la compétitivité des produits locaux par rapport à ceux importés mais aussi la valorisation des recettes budgétaires sur les opérations d'importation de certains produits de luxe, a fait valoir le ministre.

Suspension provisoire de l'importation de 45 familles de produits

En outre, en application d'une disposition introduite dans le texte de loi de finances 2018, il est prévu de fixer, par un décret exécutif, une liste de marchandises dont l'importation sera suspendue provisoirement, selon le cas, sur le court ou moyen terme, a-t-il détaillé.

Selon lui, la mise en place de cette mesure est prévue au



titre des objectifs de rétablissement de la balance des paiements, qui peut être maintenue jusqu'au rééquilibrage de cette balance des paiements dont le solde global, rappelle-t-on, a affiché un déficit de 11,06 milliards de dollars au 1er semestre 2017 contre un déficit de 14,61 milliards de dollars au même semestre de 2016.

Cette mesure concernera une liste de 45 familles de produits finis, constituée essentiellement de biens et de marchandises qui ne sont pas de large consommation ou de produits pour lesquels les besoins du marché national sont couverts par la production nationale.

De surcroît, et après accord du gouvernement, le secteur du commerce envisage de mettre en place, pour l'année 2018, un seul contingent quantitatif concernant les véhicules automobiles (transport de marchandises, transport de personnes et véhicules de tourisme) à l'exclusion des collections CKD/SKD destinés

au montage et de certains véhicules et engins spéciaux, a poursuivi M. Benmeradi.

Mais ce contingent ne sera ouvert qu'en cas de nécessité, a-t-il précisé lors d'un point de presse tenu en marge de cette réunion.

Concernant les contingents tarifaires fixés dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne et portant sur certains produits agricoles et agro-alimentaires, ils seront normalement ouverts au cours de l'exercice 2018.

A ce propos, le ministre a affirmé que l'accès à ces contingents se ferait par adjudication et en référence au modèle type de cahier des charges fixant les conditions et les modalités d'accès par voie d'enchères au contingent ou à ses tranches.

Ce cahier des charges est en cours d'approbation par arrêté conjoint entre les ministères du Commerce et des Finances.

Il est également prévu d'instituer un dispositif pour

la mise en œuvre des mesures de sauvegarde à travers une commission intersectorielle chargée du suivi de ces mesures, en application du décret de 2005 fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre des mesures de sauvegarde.

Par ailleurs, dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires régissant la protection des consommateurs et la qualité des marchandises, les opérations d'importation devront justifier, au moment de la domiciliation bancaire, d'un document officiel établi par une autorité dûment habilitée dans le pays exportateur et/ou d'origine, attestant que les marchandises concernées sont effectivement et librement commercialisées sur son territoire. Le ministre a aussi fait savoir que le système des licences d'importations, mis en vigueur en 2016, sera supprimé en 2018 du fait que ce dispositif a non seulement "montré ses limites" mais c'est aussi un système "bureaucratique" et "manquant de transparence" sans compter qu'il a engendré parfois des problèmes d'approvisionnement.

Selon ses pronostics, les importations devraient atteindre à la fin 2017 les 45 milliards de dollars contre 46,7 milliards de dollars à fin 2016, tandis que pour l'année 2018, la facture d'importation devrait baisser à 30 milliards de dollars.

RESSOURCES EN EAU

Désenvasement du barrage de Ksob à M'sila

M. Necib annonce une rallonge de 2 milliards DA

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé lundi à Boussaâda (M'sila) l'octroi par son département d'une rallonge de 2 milliards DA pour poursuivre le désenvasement du barrage de Ksob situé dans la commune de M'sila.

Dans une conférence de presse tenue au terme de sa visite de deux jours dans la wilaya, le ministre a indiqué que ce montant permettra l'enlèvement de 5 millions m³ de vase qui s'ajouteront aux 2 millions m³ déjà retirés.

Il a également fait état de la décision d'affectation durant le mois de mars prochain d'un engin de désenvasement fabriqué en Algérie et disposant de hautes technologies afin de réhabiliter à terme le périmètre d'irrigation de ce barrage qui se trouve actuellement en état de dégradation avancée.

Le ministre a indiqué que 2018 connaîtra le lancement des travaux de fonçage de 90 forages pour renforcer l'alimentation en eau potable des villes de la wilaya de M'sila, outre la réception du projet de transfert des eaux du champ de captage d'El Berine (wilaya de Djelfa).

Cette opération, a indiqué M. Necib, renforcera notablement l'alimentation en eau potable des habitants des deux villes de M'sila et Boussaâda avec 12.000 m³ par jour pour cette dernière ville.



Le ministre a indiqué que son département a décidé de diversifier les sources d'eau d'irrigation agricole à Boussaâda par la mobilisation des eaux souterraines et celles recyclées par la station d'épuration des eaux usées de cette même commune.

Le projet de transfert des eaux du barrage de Koudiet Asserdoune (Bouira) vers M'sila et Boussaâda sera réceptionné "dans les délais fixés", a promis le ministre en relevant que le projet mettra fin au déficit enregistré

dans les deux villes. Il a été également décidé, a affirmé le ministre, d'entamer "début janvier" l'installation des comités de cinq bassins hydrologiques du pays (Alger, Oran, Constantine, Chlef et le Sud du pays). Composés de gestionnaires, d'élus locaux et de représentants du mouvement associatif, ces comités, a-t-il indiqué, seront un espace de prospective pour la période 2018/2030 et de gestion efficace des ressources hydrauliques souterraine.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent affiche 63,41 dollars en fin d'échanges lundi à Londres

Les prix du pétrole montaient légèrement lundi en fin d'échanges européens dans un marché sans direction forte après avoir intégré la baisse de la production en mer du Nord avec la fermeture d'un oléoduc.

En fin de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 63,41 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 18 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de janvier gagnait 7 cents à 57,37 dollars.

"Le Brent et le WTI s'ins-

crivent en hausse mais ont manqué de direction ces derniers temps. Le marché de l'énergie évolue dans une fourchette de prix étroite, il conserve les gains observés avant la réunion de l'Opep du mois dernier sans dépasser ce niveau", a remarqué David Madden, analyste chez CMC Markets. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, ont galvanisés les prix quand ils ont renouvelé leur accord de baisse de production, qui vise à rééquilibrer le marché mondial.

Par ailleurs, les marchés digéraient les données hebdomadaires de l'entreprise

de services pétroliers Baker Hughes sur le nombre de puits actifs aux Etats-Unis publiées vendredi.

Avec une baisse de 4 puits, l'industrie américaine du pétrole a mis un terme à cinq semaines consécutives de hausse, qui alimentaient l'inquiétude des marchés quant à un envol de la production des Etats-Unis.

"Le nombre de puits a notamment baissé dans le bassin dit Permian (dans l'ouest du Texas, ndlr) pour la première fois en huit semaines", ont détaillé les analystes de JBC Energy.

Cette région est particulièrement observée par les marchés car c'est là que se situent les puits de pétrole

de schiste, plus coûteux à exploiter et dont la remontée des prix du baril pourrait doper l'activité. Les analystes gardaient également un oeil sur la mer du Nord, où la fermeture depuis une semaine de l'oléoduc de Forties, qui représente 40% de la production d'hydrocarbures du Royaume-Uni, soutient le prix du Brent. "Il n'y a toujours pas d'information fiable sur la durée des réparations et la date de reprise des opérations. Par conséquent, le marché perd actuellement plus de 400.000 barils par jour de pétrole de Forties, un composant clef du prix du Brent", ont souligné les analystes de Commerzbank.

Le pétrole cède 14 cents pour terminer à 57,16 dollars le baril à New York

Les cours du pétrole ont reculé lundi à New York, après l'interruption d'un mouvement de grève de travailleurs nigériens du secteur pétrolier, le jour même où ce mouvement devait débiter. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en janvier, référence américaine du brut, a perdu 14 cents pour clôturer à 57,16 dollars sur le New York Mercantile Exchange. "Les travailleurs nigériens du secteur pétrolier devaient entrer en grève et menaçaient de perturber la production locale. Ils ont finalement interrompu leur mouvement (lundi)", a indiqué Robert Yawger de Mizuho USA.

Selon l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), les réserves de pétrole du Nigeria étaient les huitièmes du cartel fin 2016, avec plus de 37 milliards de barils, soit 3,1% du total de

l'organisation. Avant de chuter brutalement suite à l'interruption du mouvement de grève, le pétrole gagnait du terrain.

Outre les problèmes au Nigeria, il était poussé par le premier recul en plus d'un mois du nombre de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis, selon les statistiques hebdomadaires de la société américaine Baker Hughes.

La société a fait état vendredi d'un nombre de puits de pétrole actifs en baisse de 4 unités, à 747 puits, après cinq semaines consécutives de hausse. "Le nombre de puits a notamment baissé dans le bassin dit Permian (dans l'ouest du Texas, ndlr) pour la première fois en huit semaines", ont détaillé les analystes de JBC Energy.

Cette région est particulièrement observée par les marchés car c'est là

que se situent les puits de pétrole de schiste, plus coûteux à exploiter et dont la remontée des prix du baril pourrait doper l'activité.

"La production de schiste pourrait être entravée par la hausse des coûts de fracturation et des services", ce qui à terme pourrait mener à "baisser les anticipations de production", a indiqué Phil Flynn de Price Futures Group. Les analystes continuaient également à suivre la situation en mer du Nord où l'oléoduc de Forties, qui transporte 40% de la production d'hydrocarbures du Royaume-Uni, était fermé depuis une semaine après une fuite.

"Les informations dont on dispose nous poussent à croire qu'il faudra une à deux semaines avant une réouverture", a commenté Mike Lynch de SEER.

FAO

La faim a fortement régressé pour la première fois dans le nord-est du Nigeria



La faim a fortement régressé dans le nord-est du Nigeria pour la première fois depuis le début de la crise humanitaire liée au groupe terroriste Boko Haram, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

Dans les trois Etats ravagés par la violence depuis 2009 à savoir, Adamawa, Borno et Yobe, le nombre de personnes confrontées à la famine a diminué de moitié entre juin et août 2017.

Il est tombé de 5,2 millions à 2,6 millions de personnes, selon la FAO. Cette baisse est due essentiellement à l'amélioration générale de la situation sécuritaire et à l'intensification de l'aide humanitaire.

La FAO a ainsi fourni du niébé, du maïs, du mil, du sorgho, des semences potagères et des fertilisants à 1 million de personnes pour subvenir à leurs besoins durant la dernière saison des pluies (juin-septembre), lorsque les stocks alimentaires étaient au plus bas.

A l'approche de la saison sèche, l'Organisation onusienne intensifie la production locale en distribuant des semences de légumes, des kits agricoles, des engrais et du matériel d'irrigation à quelque 780 000 personnes dans les trois Etats du nord-est du Nigeria.

La FAO avertit que sans une assistance durable, plus de 3,5 millions de personnes pourraient souffrir de faim aiguë, voire de famine, d'ici au mois d'août prochain.

MARCHÉ

La Bourse de Tokyo reste bien orientée à l'ouverture



La Bourse de Tokyo continuait de progresser mardi à l'ouverture, quoique bien plus doucement que la veille, surfant toujours sur la vague d'optimisme à propos d'une prochaine concrétisation de la grande réforme fiscale américaine, à l'instar de Wall Street.

L'indice vedette Nikkei a ouvert en hausse de 0,26% à 22.961,47 points, après s'être envolé lundi de 1,55% à la clôture.

L'indice élargi Topix a quant à lui commencé la séance sur un gain de 0,16% à 1.820,88 points.

Sur le marché des changes, le yen était quasi stable face au dollar, à 112,60 yens pour un dollar contre 112,65 yens lundi à la clôture du marché tokyoite.

La monnaie nipponne perdait un peu de terrain face à l'euro, qui valait 132,68 yens contre 132,50 yens la veille.

APS

THENIET EL HAD Lancement de 200 unités AADL à hai Hellal Benghanem

Le wali de Tissemsilt, M. Abdelkader Benmessoud a donné le coup d'envoi de lancement des travaux de réalisation de 200 logements de l'Agence de l'amélioration et de développement du logement (AADL) à Theniet El Had. Abdelkader Benmessoud, wali de Tissemsilt a procédé durant cette semaine au lancement du projet de 200 logements AADL dont a bénéficié la commune de Theniet El Had avec un délai de réalisation ne dépassant pas les 24 mois, selon la fiche technique présentée sur place. Le premier magistrat de la wilaya a saisi cette occasion pour appeler les responsables en charge du projet à respecter les délais de réalisation ainsi que la qualité, avant de demander aux autres responsables concernés de prévoir la dotation de ces 200 logements de toutes les structures nécessaires. Selon les détails fournis au cours de cette visite, le montant du marché est de l'ordre de 907 531 875, 05 DA a été allouée pour la concrétisation de ce projet. La superficie globale affectée au projet 200 logements AADL à Theniet El Had est de 17 169 M2 pour la réalisation de 100 logements de F3 et 100 logements F4 dont la surface habitable est de 15 500 M2. Le projet est confié à une entreprise privé. Le contrôle technique sera assuré par le "CTC" et le suivi est assuré par Sarl Archimède. Selon la fiche technique présentée au wali de Tissemsilt. Dans le même contexte la commune de Theniet El Had a bénéficié aussi d'un projet de 500 unités dans le cadre du LPA. Ensuite, le wali de Tissemsilt, M. Abdelkader Benmessoud s'est rendu au camp de jeunes de 300 lits à proximité du parc de cèdre d'El Medad en cours de réalisation au taux d'avancement est de 60% pour un cout de 5 632 545 DA pour un délai de 12 mois dont les travaux ont démarré le 18/05/2017. Même le projet de réalisation d'un hôtel "El Aziz" le cadre de l'investissement privé, a été inspecté par la wali. Cet hôtel « El Aziz » est composé d'un seul bloc en R+3. Ce projet peut-être classé de trois (3) étoiles. Les espaces prévus dans ce projet est d'un hôtel de 24 chambres (48 lits), ainsi que un parking de 24 places, une piscine couverte de 543,00m2, Hammam traditionnel de 175,07m2, hammam Sauna de 100, 14 m2, une salle aérobie de 28,10m2, un salon de coiffure de 37,40m2, une supérette de 140,70m2 restaurant de 164,20m2, un salon de thé de 164m2, salle de banquets pour homme de 195,25m2, salle de banquets pour femme de 195,25m2 dont le taux d'avancement des travaux est de 60%. Par ailleurs les travaux ont été lancés le 19 juillet 2017 pour un délai de 18 mois d'un cout de 347 205 280,00 DA (réalisation et équipement). Le premier chef de l'exécutif saisira l'occasion de faire l'évaluation de tous les projets, en ne manquant pas de rappeler aux entreprises chargées de la réalisation de ces derniers, de respecter les délais pour leur construction. Surtout que M. Abdelkader Benmessoud wali de Tissemsilt, paraît prêt et tout près des citoyens de la région de l'Ouarsenis pour réhabiliter, améliorer et moderniser le visage de la wilaya de Tissemsilt. Celui-ci en est soucieux de la promotion de cette région de l'Ouarsenis car, il a su mettre en œuvre les mécanismes nécessaires tout en assurant un suivi judicieux, rigoureux et permanent sur le terrain.

A. M.

TISSEMSILT La vie du savant Ahmed Ben Yahia El Wancharissi en débat

"Cette rencontre nationale, de sa dimension nationale, devient la manifestation mondiale (Internationale) dans les années qui suivent".

Abed Meghit

La direction de la culture en collaboration avec le centre universitaire « Ahmed Benyahia El Ouarchenissi » de Tissemsilt ont organisé, un colloque national sur le patrimoine « problématiques et approches » évoquant les espèces dans le discours critique contemporain. En présence des personnalités scientifiques et culturelles, des conférenciers ont été venus des différentes régions du pays (de Tlemcen, de Tiaret, de M'sila, d'Oran, de Relizane, de Mascara, de Constantine, de Tipaza, d'El Affroun "Blida 2" , d'Alger et du centre universitaire de Tissemsilt). Ce colloque a regroupé plusieurs d'éminents professeurs et docteurs spécialisés en matière venir de tous les coins du pays se ressourcer, apprendre ou tout simplement se former auprès des présents sur la vie du savant Ahmed Ben Yahia El Wancharissi. Par ailleurs, des conférences ont été au menu de ces journées. Des personnalités éminentes et spécialistes dans le domaine ont exposés et débattre des thématiques très variées comme "Le rôle social à travers le livre Miayar de Ahmed Benyahia El Wancharissi, Les repères des arabes et l'importance dans les études historiques et sociale du savant Ahmed Ben Yahia EL Wancharissi, Cheikh Larbi Benattia surnommé Ettouil El Wancharissi. Le rôle politique de la région de l'Ouarsenis au moyen âge à travers l'Émirat de Beni Touadjine, Les paramètres de références du savant Ahmed Benyahia El Wancharissi dans les études de la méthodologie et ses ressources et son importance, Production de jurisprudence (Fiqh) de Abbes El Wancharissi et les mécanismes et les avantages dans la leçon pour le jurisprudence en islam contemporain encyclopédie d'El Miayar etc..... Selon l'avis des participants des différentes wilayas du pays, ce fut un grand succès. Selon les conférenciers et le directeur de la



culture, M. Mohamed Dahel, que cette rencontre nationale, de par sa dimension nationale, devient la manifestation mondiale (Internationale) dans les années qui suivent. Les participants au colloque national sur Ahmed Benyahia El Wancharissi, clôturé mercredi dernier à la maison de la culture "Mouloud Kacem Nait Belkacem" de Tissemsilt, ont appelé à la création d'un prix dédié Ahmed Benyahia El Wancharissi lors des prochaines éditions.

L'universitaire Bouden Ghanem, professeur à l'université de Ibn Khaldoun de Tiaret a signalé "qu'il se trouve à l'Ouarsenis, l'Émirat de Beni Touadjine" qui avait peuplé la région du quatrième au huitième siècle de l'hégire dominant le territoire qui s'étend de Médéa à l'est jusqu'à Saïda à l'ouest ayant probablement comme centre principal entre les communes de Sidi Abed et Ammari". Pour sa part, Docteur Mohamed Khayen du centre universitaire de "Ahmed Zabana" de Relizane, a présenté une conférence intitulée "Lecture dans la vie de Cheikh Larbi Ben Attia surnommé Ettouil El Wancharissi "El Ammari

El Bouabdelli". Docteur, Professeur Omar Belbachir de l'université de Mascara, a indiqué que ce savant Ahmed Benyahia El Wancharissi "s'est distingué par ses longs périples dans plusieurs régions du monde musulman, ainsi que par l'abondance de ses connaissances et de son savoir au vu de son répertoire documentaire, légué en principes du Fiqh", exégèse et règles de la langue et de traduction". L'intervenant a appelé les spécialistes à s'intéresser davantage à cette personnalité et à son rôle dans la préservation de l'identité algérienne. Ce colloque a regroupé plusieurs d'éminents professeurs et docteurs spécialisés dans la matière venir de tous les coins du pays se ressourcer, apprendre ou tout simplement se former auprès des présents sur la vie du savant Ahmed Ben Yahia El Wancharissi. Le wali de Tissemsilt n'a pas manqué, lors de son allocation d'ouverture ainsi que lors de la clôture de ce colloque national d'afficher sa volonté d'aider, de parrainer et d'encourager ce genre de rencontres et a promis aide et assistance, sans restriction aucune, aux organisateurs.

A.M

DOUAR SEB S'MEN (MAÂCEM) (TISSEMSILT) : 500 foyers raccordés au gaz naturel

Le wali de Tissemsilt, M. Abdelkader Benmessoud, accompagné d'une forte délégation, s'est rendu, dans la localité de Seb S'men relevant de la commune de Maâcem où il a procédé à la mise en service du raccordement en gaz de ville au profit de 500 foyers. Long de 12,35 km environ, le réseau public de gaz et la

conduite d'amenée ont coûté un montant de 322 294 340 DA.

La liesse était à son comble chez ces citoyens pour un événement à marquer d'une pierre blanche.

Cette localité qui a souffert durant de longues années, ne subira plus le diktat imposé auparavant par les spéculateurs qui leur reven-

daient les bouteilles de gaz à des prix forts.

On apprendra aussi qu'une opération analogue touchera bientôt d'autres bourgs à travers la wilaya de Tissemsilt avant la fin de l'année 2017.

M. Abdelkader Benmessoud a insisté auprès des responsables concernés pour que ces chantiers en

cours de raccordement de gaz naturel soient achevés dans le plus bref délai. Enfin, avec cet apport bénéfique qui apportera un soulagement certain aux familles de ces bourgades,

Le taux de couverture de la wilaya de Tissemsilt en gaz naturel, actuellement a dépassé les 90%.

ORAN — Belkheir Maamar inhumé lundi au cimetière d'El Kerma

- L'économiste Belkheir Maamar, décédé dimanche soir à Oran à l'âge de 71 ans à la suite d'une crise cardiaque, a été inhumé lundi au cimetière d'El Kerma, commune située au sud d'Es-Sénia, en présence de la communauté universitaire venue des quatre coins du pays pour lui rendre un dernier hommage.

Le Professeur en économie monétaire et financière, connu pour ses tra-

vaux de recherche et publications scientifiques, notamment dans la revue du

Centre de recherche en économie appliquée (CREAD) et ses contributions dans la revue de l'Institut des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", était connu et reconnu également pour avoir travaillé sur les agrégats monétaires en

Algérie et la politique monétaire en Algérie. Il était considéré comme l'un des piliers de l'Institut des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université Oran (2) pour avoir formé de nombreux enseignants dans sa spécialité. Homme de cœur et de raison il avait toujours porté l'université dans ses triples, ont témoigné ses pairs.

APS

HÔPITAL PÉDIATRIQUE DE CANASTEL (ORAN)

Le TRO ouvrira prochainement une bibliothèque pour les enfants malades

Une bibliothèque pour les enfants malades sera créée au niveau de l'hôpital pédiatrique de Canastel (Est d'Oran), à l'initiative de la direction du théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran (TRO) dans le but de faire profiter les petits patients des bienfaits de la lecture, a-t-on appris mardi du directeur de cette structure culturelle.

"Un espace adéquat a été mis à la disposition du théâtre régional par la direction de l'Hôpital pédiatrique de Canastel afin d'offrir aux enfants malades une bibliothèque riche et digne de ce nom", a précisé à l'APS Mourad Snouci.

Cette bibliothèque sera ouverte au début de l'année prochaine, a-t-il précisé, ajoutant que le TRO veut offrir à ces enfants un beau cadeau pour la nouvelle année 2018. "Tout y est : la salle existe et les étagères sont prêtes tout comme l'enthousiasme de tous. Seuls les livres manquent et nous espérons en collecter un grand nombre pour faire bénéficier également les enfants malades d'autres structures de soins comme les enfants cancéreux", a fait savoir Mourad Senouci.

"Au niveau de ces structures sanitaires, des enfants malades sont sous traitement à longueur d'année et poursuivent leur scolarité au sein de l'hôpital. Une telle structure sera un moyen d'aide à surmonter leur maladie par la lecture, mais aussi d'éducation et de distraction", a estimé le même responsable.

Pour collecter un grand nombre d'ouvrages et enrichir les fonds littéraires de cette bibliothèque, la direction du TRO a décidé de permettre



aux parents et aux enfants désirant assister aux spectacles du prochain week-end de payer leurs places en livres. "L'accès aux spectacles pour enfants au niveau du Théâtre se fera exceptionnellement par livres et non pas par billetterie", a-t-on indiqué. Les livres réunis grâce aux entrées au théâtre seront versés à la bibliothèque de l'hôpital et mis à la disposition des enfants hospitalisés, précise-t-on de même source.

"L'opération sera avant tout éduca-

tive car, il s'agit d'encourager les enfants à aller vers le livre. Nous ambitionnons à travers notre action de mettre en valeur le livre, le théâtre ainsi que les valeurs de solidarité entre les enfants", a ajouté Mourad Senouci.

Cette bibliothèque sera avant tout un lieu où les enfants malades et leurs parents pourront partager un moment de loisir et de plaisir autour de la lecture, loin des traitements, du stress, des médicaments et des appareils médicaux.

ADRAR : Caravane médicale pour le dépistage précoce du diabète et de l'hypertension

Une caravane médicale de dépistage précoce des maladies chroniques du diabète et de l'hypertension artérielle a été lancée, mardi depuis Timimoune (220 km Nord d'Adrar), a-t-on appris des responsables de la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya. Cette campagne, qui vise l'organisation de consultations au profit des malades chroniques et le dépistage précoce et volontaire de ces pathologies, est encadrée par un staff médical composé de praticiens issus de centres hospitalo-universitaires, dont des cardiologues,



des ophtalmologues, des internistes et des laborantins, a indiqué le chef de service de la prévention à la DSP, Abdelkader Amiri. Le programme de cette campagne prévoit, outre les examens et consul-

tations, des journées de formation sur les voies et mesures de prise en charge médicale des malades chroniques, encadrées par des professeurs en médecine au profit de 80 travailleurs du secteur de la

santé de la wilaya déléguée de Timimoune, des praticiens spécialistes, des généralistes et des paramédicaux.

Dans le but de permettre au staff médical de mener à bien cette mission médicale, les services de la wilaya déléguée de Timimoune ont procédé à la mobilisation des moyens nécessaires, dont des moyens de transport, au profit des malades des zones enclavées, en vue de leur faciliter le déplacement vers cette clinique mobile. L'initiative a suscité un grand engouement des citoyens dès son lancement, a-t-on souligné.

ORAN : Début de la délocalisation des taxis inter-wilayas vers la nouvelle station de l'USTO

La délocalisation des taxis inter-wilayas vers la nouvelle station de l'USTO a débuté mardi et s'achèvera vers la fin du mois de décembre, période à laquelle est prévu le transfert des taxis d'El-Hamri, sise à proximité du stade "Ahmed Zabana", a-t-on appris mardi du directeur des transports de la wilaya d'Oran.

"La délocalisation des taxis inter-wilayas vers la nouvelle station de l'USTO a débuté mardi et se poursuivra de manière graduelle jusqu'à la fin de ce mois de décembre", a indiqué M. Rezzoug Mokhtar à l'APS, précisant que cette première opération concerne les taxis desservant des wilayas comme Tiaret, Relizane et Mostaganem, entre autres qui se trouvaient déjà au niveau

du site sur un terrain vague attenant à la nouvelle station.

Concernant le transfert des taxis de la station d'El-Hamri, desservant les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Aïn-Témouchent et Mascara, celui-ci sera effectué vers la fin du mois de décembre, a-t-il précisé.

"Nous avons préféré reporter le transfert des taxis de la station d'El-Hamri à la fin du mois en raison des vacances scolaires d'hiver, car nous ne voulons pas pénaliser les voyageurs, ni les chauffeurs de taxi, durant ces deux semaines de vacances, mais l'opération débutera comme prévu à la fin du mois", a ajouté M. Rezzoug. Il a ajouté que la mise en service de cette nouvelle station, dont les travaux d'aménagement ont néces-

sité quelque 70 millions DA, a été précédée d'une simulation qui avait pour objet l'installation des différents taxis, par destination, au niveau des différents quais réalisés à cet effet, et ce pour éviter tout problème d'organisation. Le responsable a rappelé, d'autre part, que la nouvelle station de l'USTO a une capacité d'accueil de 500 taxis, offrant toutes les conditions d'une infrastructure moderne.

Par ailleurs, une seconde station, en cours de réalisation sur le même site de la cité USTO, regroupera, quant à elle, les minibus couvrant la banlieue Est d'Oran, notamment les localités de Gdyl, Hassi Mefsoukh, El-Mohgoun, Bethioua et Arzew. Elle sera livrée prochainement, a-t-il conclu.

Saisie de 900 gr d'héroïne et arrestation de 9 mis en cause

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau international de crime organisé activant dans le trafic de drogue en procédant à l'arrestation de 9 suspects et à la saisie de 900 grammes de drogue dure (héroïne), a indiqué lundi le Lieutenant de police judiciaire, Abdoun Mounira. Ce réseau international de crime organisé, constitué de 7 ressortissants africains dont une femme et deux individus de nationalité algérienne, activait à partir du Nigeria en passant par le Niger vers l'Algérie, à travers Tamanrasset, Adrar, Ghardaïa, Oran, Tlemcen et enfin Alger, a précisé le Lieutenant Abdoun, lors d'une conférence de presse organisée au niveau du siège de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) à Kouba. Elle a ajouté que cette opération a permis la récupération d'un montant de 42.500 DA et d'une somme de 19.310 Naira (monnaie du Niger) outre la saisie de 18 téléphones portables, d'une véhicule touristique et de divers documents de voyage et d'identité (étrangers). Les neuf suspects ont été présentés lundi devant le procureur de la République territorialement compétent, après finalisation des procédures judiciaires, a-t-elle dit.

ILLIZI : Économie de l'eau dans les activités pétrolières, thème d'une journée d'information à In-Amenas

L'économie de l'eau et la préservation de sa qualité dans les activités pétrolières a été au centre d'une journée d'information organisée mardi à In-Amenas (Illizi), à l'initiative de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE).

Initiée en coordination avec l'agence du bassin hydrographique Sahara (ABH-S), cette rencontre d'information, tenue à la base de vie de Sonatrach, a permis d'examiner une série de thèmes liés aux voies de généralisation des dispositions de préservation des ressources hydriques souterraines, leur exploitation rationnelle, le recensement des ressources hydriques exploitées, ainsi que la nécessaire installation de compteurs pour évaluer l'eau exploitée par les entreprises pétrolières, ont indiqué les organisateurs. Les mesures préventives et de lutte contre la pollution de l'environnement, la mobilisation des moyens à même d'épargner le gaspillage et la déperdition des ressources en eau, ont également été abordées lors de cette rencontre. Les participants ont également avancé des suggestions allant dans le sens de la préservation et l'exploitation rationnelle de cette ressource naturelle dans les activités pétrolières, la protection de l'environnement, la planification des besoins en eau et la généralisation du procédé de recensement, en sus de l'exposition du cadre juridique de la gestion des ressources en eau. Encadrée par des spécialistes en ressources en eau et en activités pétrolières, cette journée a été enrichie par des recommandations et suggestions liées au recyclage de l'eau, et la ré-exploitation des eaux usées traitées pour les travaux de forage, en vue d'économiser l'eau souterraine, a-t-on indiqué.

COLLISION DANS LE SUD DE LA FRANCE: Le bilan s'alourdit à six morts

Le bilan de la collision entre un autocar scolaire et un train dans le sud-ouest de la France, jeudi dernier, s'est alourdi lundi à six enfants décédés, a-t-on indiqué auprès de la préfecture du département des Pyrénées-Orientales.

Cette catastrophe a fait également dix-sept blessés dont la conductrice du car. Pour cinq collégiens, le pronostic vital est toujours engagé.

L'autocar scolaire, qui transportait vingt-trois élèves, a été percuté jeudi après-midi par un train qui circulait à 75 km/h, dans les limites autorisées, à un passage à niveau dans ce village situé près de la frontière espagnole. C'est l'un des accidents les plus graves survenus au cours d'un transport d'enfants en France depuis le drame de Beaune (est) en 1982 (53 morts dont 44 enfants).

Les circonstances exactes de la collision restent à déterminer.

POLLUTION À TÉHÉRAN : Fermeture des écoles mardi, pour le 3^e jour consécutif

Les écoles resteront fermées dans la province de Téhéran mardi pour le troisième jour de suite, en raison d'une pollution atmosphérique très élevée, ont annoncé lundi soir les autorités locales. Limitée aux écoles primaires dimanche cette mesure a été étendue lundi à tous les établissements scolaires et s'applique à l'ensemble de la province de la capitale iranienne à l'exception de trois petites villes où la pollution est moindre.

La concentration en particules fines (PM_{2,5}) est montée lundi à 149 microgrammes par mètre cube en moyenne pour l'ensemble de la capitale - avec des pics à 179 dans certains quartiers - contre 145 la veille, selon les autorités municipales. L'OMS recommande un taux inférieur à 25 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Les autorités ont également prolongé d'une journée les restrictions à la circulation imposées lundi : mardi, seules les voitures avec un numéro d'immatriculation impair auront droit de rouler dans l'ensemble de la ville de Téhéran, qui compte quelques 8,5 millions d'habitants. Les mines et les cimenteries de la province, fermées depuis dimanche, devront maintenir portes closes encore mardi. L'annulation de toutes les compétitions sportives a été prolongée de 24 h et l'interdiction faite aux camions de circuler dans la capitale a été étendue jusqu'à mercredi inclus. Alors qu'un épais nuage de pollution continue de napper la ville, les autorités recommandent aux personnes fragiles (enfants, femmes enceintes, personnes âgées ou souffrant de problèmes cardiovasculaires) de rester chez elles. Tous les ans, à cette période de l'année, la pollution atteint des pics à Téhéran - agglomération située entre 1.400 et 1.800 mètres - en raison du phénomène dit de l'"inversion thermique": l'air froid en altitude empêche l'air chaud et pollué de se dégager. Cette année, l'absence de pluie depuis le début de l'automne a encore accentué le problème. Selon les médias iraniens, la pollution dans la ville de Téhéran, habituée aux embouteillages monstres, est provoquée à 80% par les gaz d'échappement.

APS

ETATS-UNIS:

Plusieurs personnes tuées dans le déraillement dans l'Etat de Washington

Plusieurs personnes sont mortes lundi dans le déraillement d'un train de passagers dans l'Etat de Washington, au nord-ouest des Etats-Unis, a indiqué le porte-parole du shérif du comté de Pierce, Ed Troyer, dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de plusieurs blessés. Les causes du déraillement de ce train pendulaire -- qui selon une chaîne de télévision locale a fait au moins trois morts -- n'étaient pas connues dans l'immédiat.

Le train 501, qui assurait la liaison entre Seattle et Portland, a déraillé vers 07H40 locales (15H40 GMT) en passant sur un pont ferroviaire surplombant l'autoroute 15. Des photos publiées par le Département des transports de l'Etat (WSDOT) et par la police de l'Etat montrent au moins une voiture du train tombée du pont sur la chaussée de la principale artère reliant Olympia à Tacoma, vers le sud. "Il y a plusieurs morts", a indiqué Ed Troyer, évoquant une scène "vraiment horrible". Une chaîne de télévision locale a fait état d'au moins trois morts.

Quelque 78 passagers et 5 membres d'équipage se



trouvaient à bord du train, selon la compagnie ferroviaire publique Amtrak.

Le policier a par ailleurs confirmé qu'aucun automobiliste n'avait été tué par la chute des wagons sur la route mais que plusieurs ont été blessés. Les causes de l'accident n'étaient pas

connues et aucun bilan plus précis n'était disponible dans l'immédiat. Selon la société de transport Amtrak, le train était de type Cascades, un train pendulaire à grande vitesse. Selon le compte Twitter du shérif du comté voisin de Thurston, "le train bloque l'I5" et

il conseille aux usagers d'éviter la route pour ne pas gêner les véhicules de secours. L'accident s'est produit à environ 21 kilomètres au nord de la capitale de l'Etat et à pratiquement la même distance au sud de la base militaire de McChord.

Porto Rico ordonne un nouveau décompte des victimes de l'ouragan Maria

Le gouverneur de Porto Rico a ordonné lundi un nouveau décompte des victimes de l'ouragan Maria, après la publication de bilans beaucoup plus lourds que celui avancé par les autorités depuis son passage meurtrier en septembre.

"Il ne s'agit pas d'un simple nombre mais de vies: de vraies personnes, qui ont laissé derrière elles leurs êtres chers et leurs familles", a écrit le gouverneur de l'île caribéenne, Ricardo Rossello, dans un communiqué.

Près de trois mois après l'ouragan qui a frappé ce territoire américain de 3,4 millions d'habitants avec des vents de plus de 250 km/h, soufflant les maisons et dévastant son réseau électrique et d'eau potable, le bilan officiel est encore de 64 morts.

Le bilan lié à l'ouragan Maria se situerait en fait à entre 500 et plus

de 1.000 morts, selon plusieurs investigations - notamment du centre portoricain de journalisme d'investigation, de CNN, du New York Times et de Vox - qui se basent sur des visites dans des centres funéraires, des maisons de retraites et des hôpitaux, en plus de statistiques officielles. L'électricité n'a été rétablie qu'à 70% de sa capacité, le danger persistant donc pour les habitants les plus vulnérables n'ayant toujours pas le courant sur cette île à la chaleur tropicale, comme les personnes âgées ou les malades soignés à domicile grâce à des machines. L'ouragan Maria a frappé le 20 septembre. Le nombre moyen de décès enregistrés en octobre est beaucoup plus élevé que l'année précédente, selon les données du gouvernement consultées par l'AFP, avec 2.963 morts, soit 606 - ou 25,7% - de plus

qu'en octobre 2016. Le gouverneur Rossello affirme que son gouvernement s'est toujours attendu à ce que le bilan grimpe lorsque des informations plus fiables seraient disponibles. Pour le nouveau décompte, tous les décès survenus depuis le 20 septembre seront examinés, a-t-il précisé. Démographe et consultant indépendant, Raul Figueroa expliquait récemment à l'AFP que "le bilan n'a pas été élaboré de la façon la plus adaptée".

"Certains médecins ne disposaient pas d'un protocole à suivre pour recenser les décès et ceux-ci n'ont donc pas pu être certifiés ensuite par le gouvernement", poursuivait-il. En outre, certains habitants "étaient tellement occupés par les besoins les plus essentiels et leur survie qu'ils n'ont pas signalé leurs morts".

Les balles en caoutchouc tuent une victime sur 37

Une victime sur 37 d'une balle en caoutchouc tirée par une arme de type gomme-cogne meurt des suites de ses blessures, selon des chercheurs américains qui appellent à limiter le recours à cette arme par les forces de l'ordre.

L'étude, publiée mardi dans la revue médicale britannique BMJ Open, analyse 26 articles qui rapportent 1.984 cas de blessés, "en majorité de jeunes adultes" et des hommes, entre 1990 et 2007 (manifestations,

émeutes, événements sportifs, mutineries, arrestations...). Elle exclut par définition ceux qui ont été touchés sans gravité, et qui n'ont donc pas vu de médecin. Sur cet ensemble, 53 personnes (3%) "sont mortes des suites de leurs blessures", avec plaie ouverte pour plus de la moitié d'entre elles (56%) et contusion pour près d'un quart (23%).

Parmi les blessés, les dégâts sont considérables, avec 71% qui le sont grièvement, le plus fréquemment touchés

"à l'épiderme ou aux extrémités" (mains et pieds). Et près d'un sur six (15,5%) subit une infirmité permanente, affectant le plus souvent la tête et le cou (notamment des éborgnements) ou le thorax. Les cas rapportés viennent de pays très divers: Israël et les territoires palestiniens, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Turquie, l'Inde, le Népal et la Suisse.

Ces balles sont vendues par les fabricants comme des moyens dissuasifs, qui doivent causer des douleurs et

des blessures légères à condition de respecter une certaine distance. Mais pour les chercheurs, elles "n'apparaissent pas comme un moyen d'avoir un recours à la force adapté dans les opérations de contrôle des foules". "Ce type de balles, en particulier, devrait faire l'objet de restrictions (...) Il y a urgemment besoin d'établir des lignes directrices internationales (...) pour empêcher des blessures, des infirmités et des morts inutiles", ajoutent-ils.

Plus de 74.141 réfugiés somaliens rapatriés depuis le Kenya



L'agence des Nations unies pour les réfugiés a déclaré lundi avoir rapatrié quelque 74.141 réfugiés somaliens au Kenya à la date du 15 novembre, depuis le début de la campagne de retour entamée il y a trois ans.

Dans son bulletin d'information bimensuel publié à Nairobi, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué que près de 32.478 réfugiés supplémentaires avaient été aidés à retourner chez eux en Somalie au cours de la seule année 2017.

Quelque 71.792 réfugiés du camp de Dadaab dans le nord-est du Kenya ont reçu une aide dans le cadre du programme de retour volontaire en Somalie au total depuis le lancement du programme de rapatriement volontaire le 8 décembre 2014, selon le HCR. "À la date du 15 novembre, quelque 18.140 réfugiés étaient enregistrés dans notre base de données comme volontaires pour un retour en Somalie, dont 12.874 enregistrés au cours de la seule année 2017", a indiqué cette agence de l'ONU.

Le HCR a également confirmé que la reprise des retours volontaires par route avait reçu l'aval du gouvernement kenyan, mais que les routes n'étaient pas praticables du côté somalien de la frontière en raison de fortes précipitations. Selon l'agence de l'ONU, quelque 4.949 réfugiés non somaliens au total ont été redéployés vers le camp de réfugiés

de Kakuma dans le nord-ouest du Kenya. "Ce déplacement est actuellement suspendu en raison des limites de capacités d'absorption et de services à Kalobeyei", précise-t-elle.

Le Kenya a accueilli les longues négociations qui ont abouti à la formation du gouvernement fédéral de transition de Somalie, et il a déclaré plus récemment que la situation des réfugiés continuait de constituer une menace de sécurité pour Nairobi et pour la région, en plus de la crise humanitaire qu'elle représente.

Ce pays d'Afrique de l'Est prévoit la fermeture du camp de réfugiés de Dadaab, citant l'influence du groupe terroriste Al-Shabab parmi les principaux risques du maintien de ces camps.

Plus de deux millions de Somaliens ont été déplacés, estime-t-on, suite à la crise humanitaire en Somalie, l'une des plus longues au monde puisqu'elle dure depuis maintenant trente ans.

Selon les estimations, 1,1 million de Somaliens sont déplacés à l'intérieur de la Somalie, et près de 900.000 autres réfugiés dans des pays de la région.

Les experts estiment que les progrès continus de la stabilisation politique et de sécurité en Somalie, ainsi que la pression croissante dans les pays d'accueil, font de la période actuelle un moment décisif pour reprendre les efforts de recherche d'une solution durable pour les réfugiés somaliens.

Plus de neuf mille Guinéens arrivés en situation irrégulière sur le sol européen en 2017

Plus de 9.600 Guinéens sont arrivés de manière irrégulière sur le sol européen depuis le début de l'année 2017, a déclaré le ministre guinéen de la Justice, Cheick Sako, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des migrants.

Au cours de 2017, 9.604 Guinéens ont rallié l'Europe et environ 1.910 d'autres ont été rapatriés par 11 vols charters depuis la Libye et 1.317 autres ont été rapatriés du Niger par des convois terrestres.

De même, le ministre a souligné que son gouvernement s'employait activement à rapatrier, avec l'appui de ses partenaires, près de 4.000 ressortissants guinéens qui se trouvent actuellement dans des pays de transit.

Il a rappelé qu'à ce jour, 3.227 migrants avaient bénéficié d'une assistance, contre 2.134 l'année dernière.

Le prochain vol, qui rapatriera 250 personnes, arrivera mardi 19 décembre dans la soirée, a indiqué M. Sako. Au nom du gouvernement guinéen, le ministre a déclaré que l'Etat guinéen, conformément aux conclusions du dernier sommet Union africaine-Union européenne, prendrait les mesures nécessaires pour démanteler les réseaux de passeurs qui se nourrissent de la naïveté et du manque de lucidité des candidats à la migration irrégulière.

Par ailleurs, le ministre a expliqué que si 80 à 90% des flux migratoires se concentrent sur les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), depuis quelques années, l'ensemble des pays de la sous-région, y compris la Guinée, sont confrontés au phénomène de la migration irrégulière, dont les conséquences affectent dangereusement les migrants eux-mêmes, leurs familles et leurs pays d'origine, de transit et de destination.

APS

65 journalistes, dont 50 professionnels, tués en 2017 dans le monde



Soixante-cinq journalistes ont été tués dans le monde en 2017, dont cinquante professionnels, sept "journalistes-citoyens" (blogueurs) et huit "collaborateurs des médias", selon le bilan annuel de Reporters sans frontières (RSF) publié mardi. Ce bilan fait de 2017 l'année la moins meurtrière depuis 14 ans pour les journalistes professionnels, note l'ONG basée à Paris. Il est dû en partie à une meilleure protection des reporters mais également au fait que des pays dangereux "se vident de leurs journalistes". Sur les 65 journalistes (professionnels et non-professionnels) tués au cours de l'année, 39 ont été assassinés ou sciemment visés et 26 ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions.

Comme l'an dernier, la Syrie demeure le pays le plus meurtrier pour les reporters avec 12 journalistes tués recensés, devant le Mexique (11), l'Afghanistan (9), l'Irak (8) et les Philippines (4).

Si moins de journalistes ont été tués dans le monde en 2017 par rapport à l'an passé (79 tués l'an dernier, soit une baisse de

18% cette année) c'est, estime RSF, en raison de "la prise de conscience croissante de la nécessité de mieux protéger les journalistes et la multiplication des campagnes menées en ce sens par les organisations internationales et les médias eux-mêmes". Mais aussi par le fait que "des pays, devenus trop dangereux, se vident de leurs journalistes". "C'est le cas de la Syrie, de l'Irak, du Yémen, de la Libye où l'on assiste à une hémorragie de la profession", déplore RSF. Si les conflits armés mettent en péril la vie des journalistes qui couvrent ces guerres, dans des pays comme le Mexique "des cartels et des politiques locaux font régner la terreur" contraignant aussi nombre de journalistes à "quitter leur pays ou leur profession". "Le Mexique est le pays en paix le plus dangereux au monde pour les reporters", souligne RSF. Au pays des cartels de la drogue, les journalistes qui traitent de la corruption de la classe politique ou du crime organisé sont quasi-systématiquement visés, menacés, voire exécutés.

TEMPÊTE AUX PHILIPPINES: 43 morts et des dizaines de disparus



Le bilan de la tempête tropicale qui a balayé le centre des Philippines s'est aggravé à 43 morts et des dizaines de disparus, emportés par des coulées de boue, ont annoncé mardi les autorités.

La tempête tropicale Kai-Tak s'est éloignée lundi en mer de Chine méridionale après avoir traversé les îles du centre de l'archipel où elle a déversé des trombes d'eau, provoquant des inondations et des glissements de terrain meurtriers.

L'agence de gestion des catastrophes a annoncé que 43 personnes avaient péri et que 45 autres étaient toujours portées disparues, pour la plupart dans des coulées de boues sur la petite île de Biliran.

"Les opérations de secours se poursuivent mais nous ne retrouvons aucun vivant. Nous ne retrouvons que des corps", a déclaré Sofronio Dacillo, responsable provincial des secours, cité par l'AFP. "Nous n'avons toujours pas renoncé à retrouver quelqu'un de vivant mais nos espoirs sont minces", a-t-il ajouté.

Les bulldozers remuaient toujours la boue pour tenter de retrouver des victimes dans des maisons ensevelies de Biliran, une île située à environ 500 km au sud-est de Manille.

Environ la moitié des 100.000 personnes qui avaient fui la tempête étaient toujours dans des centres d'urgence, selon le gouvernement.

GLISSEMENT DE TERRAIN AU PHILIPPINES: Le bilan grimpe à 41 morts

Au moins 41 personnes sont mortes dans des inondations et des glissements de terrain provoqués par la tempête tropicale Kai-Tak dans la province de Biliran dans le centre des Philippines, a annoncé Jun Dacillo, chef du Bureau de gestion et de réduction des risques de catastrophes de la province de Biliran. Un précédent bilan faisait état de 26 morts et 46 personnes por-

tées disparues.

Lors d'une conférence de presse, la porte-parole de l'agence, Romina Marasigan, a déclaré que la plupart des victimes avaient été tuées dans 17 glissements de terrain survenus dans quatre provinces du centre des Philippines, à savoir Biliran, Leyte, Samar oriental et Samar. Il a déclaré que 23 autres personnes étaient toujours portées disparues suite

au glissement de terrain et que les opérations de recherche se poursuivaient.

Lundi, le porte-parole présidentiel philippin Harry Roque avait ajouté que la tempête avait affecté 62.309 familles et 270.707 personnes.

Le porte-parole a également indiqué que la tempête avait endommagé des routes et des ponts dans les provinces de Samar oriental et de Samar.

LES PROTÉINES NOS ALLIÉES MINCEUR !

Pour perdre du poids, nous sommes nombreux à vouloir éliminer des aliments de nos assiettes, ou encore à consommer certains aliments en plus grande quantité. C'est le cas avec les régimes hyperprotéinés. Les protéines aident-elles vraiment à perdre du poids ?



Indiscutablement. C'est d'ailleurs ce qui fait le succès des régimes hyper protéinés du type Dukan. On trouve principalement les protéines dans les œufs, les viandes, les poissons, coquillages et crustacés, les légumineuses, les céréales complètes, les noix et graines.

Elles sont très rassasiantes et coupe-faim : elles calment la faim tout de suite et pour longtemps.

Elles sont brûle-graisses : plus on mange de protéines, moins on mange de sucre et de gras. De ce fait, le corps doit brûler les graisses stockées s'il dispose de moins de sucre.

Elles bâtissent le muscle et sont stimulantes

Elles procurent une sensation anti fatigue, de bien-être, de dynamisme. En plus, un excès de protéines n'est pas stocké, un excès de sucre un peu plus, un excès de gras l'est presque entièrement.

Elles sont compliquées à absorber : même si elles ont la même valeur calorique que les sucres, soit 4 cal/g, le corps doit brûler beaucoup plus de calories pour les digérer. C'est ce qu'on

appelle l'effet thermique des aliments. Pour transformer nos aliments en matériau et en énergie, le corps effectue un travail, donc brûle des calories. Certains aliments le forcent à en brûler davantage : ainsi, pour absorber 100 calories de protéines, votre corps doit en dépenser 25 ; pour absorber 100 cal de glucides, il lui en coûte 15 ; pour absorber 100 cal de gras, il s'en débâte seulement de 4.

En dehors de tout objectif minceur, chaque repas devrait apporter au minimum 30 g de protéines, soit 3 x 20 = 60 g de protéines par jour.

On trouve 20 g de protéines dans :

100 g de viande
100 g de poisson
2 à 3 œufs
80 g de fromage
4 yaourts
6 petits suisses
250 g de fromage blanc
620 ml de lait
150 g de tofu
100 g de céréales complètes +
50 g de légumineuses
100 g de fruits oléagineux + 50 g de légumineuses
200 g de pain complet + 50 g de légumineuses.

Les meilleurs aliments brûle-graisse

Vous en avez marre des graisses persistantes au niveau du ventre et de la culotte de cheval ? Il existe des aliments permettant de les éliminer, et d'autre qui les favorisent. Quels sont les aliments qui brûlent au mieux les graisses ?

Dans la catégorie viandes et poissons, ce sont à la fois les aliments très maigres (sans graisses) Et très riches en protéines. Le top 10 : blanc de poulet, cabillaud, bacon (pas les lardons...), coquille Saint-Jacques, dinde, thon, jambon cuit, viande des grisons, tofu, fromage blanc (ou yaourt ou petit-suisse) maigre. Dans la catégorie légumes et céréales, ce sont les aliments riches en actifs brûle-graisses (vitamines, minéraux...) sans lesquels la combustion serait impossible : artichaut, endive, asperge, aubergine, carotte,

céleri, champignons, chou, haricots verts, poivron, quinoa. Pour les fruits, visez les agrumes : clémentine, orange, pamplemousse, citron, possèdent un IG bas, peu de sucre et des pectines, véritables pièges à graisses et sucre.

Quant aux supers alliés, pensez cacao maigre (poudre), cannelle, curcuma, gingembre, poivre noir, piment, raifort et moutarde : certains renferment des antioxydants ou de la capsaïcine brûle-graisses, d'autres des glucosinolates traqueuses de graisses jusque dans les adipocytes (cellules graisseuses). Dans l'ensemble, ils réveillent les enzymes qui éliminent les graisses et augmentent de 20 % le métabolisme après le repas. Même si c'est temporaire, cela vaut le coup !

LE TOP 10 DES ALIMENTS STOCKE-GRAISSES

La mayonnaise
Le croissant aux amandes
Les croquettes panées
Les saucisses
Les fritures
Les barres chocolatées
Le tarama
La crème brûlée
Les quiches
Les crèmes glacées

MINCEUR : LES PÂTES NE SONT PAS INTERDITES

Vous voulez mincir. Vous pensez que pour cela vous ne devez manger que des fruits et des légumes ? Faux ! Il est possible de maigrir en continuant de se faire plaisir. Les pâtes ne seront désormais plus bannies de vos assiettes lors de votre régime.

Contrairement aux idées reçues, « pâtes » n'est pas un gros mot quand on cherche à mincir. Au dente, elles obligent à mâcher et à manger lentement. En plus, elles calent comme aucun autre aliment riches en sucres lents (IG bas) et en fibres (si elles sont complètes), elles apportent aussi de l'amidon résistant, précieux pour équilibrer la glycémie et éviter les fringales. Leur indice de satiété (IS) est bon. L'immense majorité des consommateurs réguliers de pâtes ont une ligne de spaghetti : les Italiens sont, juste après les Français, les Européens les plus minces ! Le secret : les pâtes seront systématiquement accompagnées de légumes et de protéines maigres (moules, thon, poisson, viande).

Les meilleures pâtes pour se caler

Du meilleur au moins bon IS :

Les pâtes sèches aux œufs. Exemple : pâtes sèches alsaciennes (rayon épicerie).

Les pâtes sèches complètes. Exemple : spaghettis complets (rayon épicerie).

Les pâtes sèches classiques. Exemple : spaghettis (rayon épicerie).

Les pâtes fraîches. Exemple : tagliatelles fraîches (rayon frais).

Ce qu'un plat de pâtes minceur doit contenir (par personne)

- Des pâtes : 60 g de sèches (ou 100 g de fraîches)
- Des légumes (tomates, courgettes, chou, petits pois, carottes...) et des champignons : 100 g (l'équivalent d'un bol plein)
- De la viande, du jambon ou du poisson : 150 g (dans les pâtes ou à côté)
- De la sauce (légère) : entre 1 et 3 cuillerées à soupe Et (facultatif) :
 - Sel, poivre, muscade ou autres épices
 - Cube bouillon (bio) et autres arômes
 - Herbes (ciboulette, persil, basilic...)
 - Huile (olive, noix...) : 1 cuillerée à soupe



RHINITE ALLERGIQUE : COMMENT LUTTER CONTRE LA FATIGUE

Non, vous n'êtes pas une petite nature ! Entre le besoin de se moucher, les éternuements, les démangeaisons, le nez bouché, il est difficile de bien se reposer. Et aux nuits peu réparatrices s'ajoute une fatigue due à l'allergie elle-même. Il n'est donc pas étonnant d'avoir l'impression d'être à plat.

En automédication : Prendre rendez-vous chez un ostéopathe dont les manipulations faciliteront le drainage de votre nez. Après une période de 48 à 72 h où les écoulements peuvent être exacerbés, vous devriez être soulagé et mieux dormir. Ayant moins à lutter pour combattre votre crise d'allergie, vous vous sentirez moins fatigué.

- Une séance d'acupuncture peut aussi aider en libérant des endorphines, des hormones qui apportent une sensation de bien-être et redonnent de l'énergie.

Les comportements à adopter

- Je remplis mon assiette de fruits et légumes de saison, riches en vitamine C (tonifiant) et en antioxydants. La réaction allergique provoque en effet une inflammation qui elle-même génère la fabrication de radicaux libres, agressifs pour les cellules de l'organisme.

- Je teste la suppression des laitages pendant 3 semaines pour détecter complètement mon organisme. Chez certaines personnes les produits laitiers jouent le rôle d'irritant et aggravent les crises. Ensuite, réintroduisez-les progressivement jusqu'à la dose que vous pouvez tolérer sans voir réapparaître vos symptômes.

Je consulte quand ?
Quand mon nez bouché m'empêche vraiment de dormir.

Je préviens les récurrences

Je mise sur l'association magnésium/ginseng, cette plante dite adaptogène, augmente la résistance et la vitalité de l'organisme en l'aider à s'adapter aux différentes agressions (stress, virus, fatigue...). En cure d'un mois, vous avez le choix entre Bryssidyne® (1 à 2 gélules par jour, le matin ou le midi, avec un verre d'eau), Gerimax® (1 comprimé effervescent par jour, dans un grand verre d'eau, après le repas le matin ou le midi), Normalete 1000® (1 à 2 gélules par jour)...

ALLERGIES SAISONNIÈRES : 4 REMÈDES NATURELS À AVOIR SOUS LA MAIN

Le printemps arrive avec son cortège de petits soucis saisonniers : nez qui coule, yeux qui piquent, gorge qui démange... Cette année, soyez prêt à affronter les allergies printanières avec ces remèdes maison.

Une tisane d'ortie et de menthe poivrée

L'ortie n'est pas une plante d'embellie engageante mais c'est pourtant une des plantes les plus incroyables qui peut tout à la fois soulager les douleurs de l'arthrite, aider à lutter contre les insomnies et, bien entendu, à combattre les allergies saisonnières. La menthe poivrée quant à elle contient un type de qui peut aider à inhiber l'activité et la sécrétion des enzymes comme l'histamine qui provoque la réponse inflammatoire quand on est en contact avec l'allergène. La recette maison : mettez 1 cuillère à café de menthe séchée ou ¼ tasse de menthe fraîche hachée et 1 cuillère à café de feuilles d'ortie séchées dans une tasse. Couvrez d'eau bouillante et laissez infuser 15 mn. Ajoutez une petite cuillère de miel pour le goût (facultatif). A boire deux fois par jour.

Un jus d'agrumes frais

Cette boisson extrêmement riche en vitamine C va vous aider à fournir de l'énergie à votre système immunitaire, particulièrement sollicité lorsqu'il est en contact avec les allergènes. En outre, la vitamine C a une action anti-histaminique naturelle en bloquant la sécrétion de l'histamine par les globules blancs.

La recette maison : pressez le jus d'un demi-citron et de 2 oranges. Réfrigérez pendant quelques heures. Avant de boire ce jus d'agrumes, ajoutez une cuillère à soupe de miel bio produit dans votre région. Cela vous aidera à renforcer votre immunité contre les pollens que vos muqueuses nasales vont croi-



ser dans les jours qui viennent.

Un jus d'oignon

Aussi peu appétissant que cela puisse paraître, le jus d'oignon est un remède efficace pour lutter contre la rhinite allergique (d'ailleurs en homéopathie le remède Allium cepa utilisé pour le nez qui coule est issu de l'oignon). L'oignon est en effet constitué de composés sulfurés aux propriétés anti-inflammatoires et est riche en vitamine C, dont on vient de vous vanter les vertus. La recette maison : émincez un oignon rouge et faites infuser dans un litre d'eau minérale pendant 8 à 12 heures. La boisson peut être conservée pendant quatre jours au réfrigérateur : buvez-en une à deux fois par jour. Si le goût vous rebute, vous pouvez ajouter une cuillère à café de miel dans chaque verre.

Un en-cas pommes-noix

Ce mélange de fruits frais et secs va vous permettre de soulager les symptômes de l'allergie. Riches en magnésium, les noix aident à réduire les accès de toux ou de respiration sifflante et leur teneur en vitamine E protège votre corps contre les réactions face aux allergènes. Les pommes (comme les oignons) contiennent de la quercétine, un flavonoïde qui réduit la production d'histamine (donc diminue les réactions allergiques).

La recette maison : hachez une poignée de noix et coupez la pomme en petits morceaux. Placez le tout dans un sac plastique ou une boîte hermétique et mélangez bien. En période d'allergie, ce petit en-cas remplacera avantageusement le cookie de 11h ou la barre chocolatée de 17h !

ALLERGIE RESPIRATOIRE : VOTRE TRAITEMENT PERSO

Pour échapper aux symptômes gênants et parfois très irritants de l'allergie respiratoire, une bonne hygiène de vie est indispensable. Mieux-être garanti !

Allergies respiratoires : un diagnostic adapté

Pendant longtemps, nous avons donné aux familles des quantités de conseils pour qu'elles préparent la venue de leur enfant dans les meilleures conditions, explique le Dr Florence Trébuchon, allergologue. On disait aux femmes enceintes : pas de chat à la maison, faites la chasse aux acariens, ne donnez pas du lait trop tôt...

On pense aujourd'hui qu'il existe différents profils génétiques, et que ces attitudes peuvent être favorables ou non selon le type de profil.

Dans le doute, nous évitons de préférer de véritables dictats qui vont rendre la vie des gens impossible, précise encore le Dr Trébuchon.

Les spécialistes en restent donc à des conseils très simples.

Ayez un environnement globalement sain (ménage et aération !), évitez de trop solliciter le système immunitaire de bébé tant qu'il est immature, donc halte aux diversifications alimentaires précoces, et ne fumez pas.



Allergies respiratoires : si les symptômes sont modérés

Si les symptômes sont ponctuels et modérés, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin adouci, augmentez la consommation de vitamine C, évitez le manganèse, entre les rhinites, es-

sayez l'homéopathie (Rhinallergy®). Vous pouvez aussi tenter la photothérapie nasale : un petit appareil semble réduire l'écoulement nasal et l'inflammation de la muqueuse (Allergolux ou Bionase).

Allergies respiratoires : si les symptômes durent

Si les symptômes durent et sont très gênants, la visite chez un spécialiste s'impose. Dans certains cas, la désensibilisation sera proposée d'emblée. Dans d'autres, l'allergologue essaiera d'abord d'équilibrer les allergies au moyen d'antihistaminiques ou de corticostéroïdes oraux. Ce qui nécessitera un suivi, donc souvent plusieurs consultations à envisager.

Allergies respiratoires : si les symptômes sont gênants

Si les symptômes sont ponctuels mais gênants, de nombreux antihistaminiques sont en vente libre (Claritin®, Zyrtec®, Réactine®...). Ils peuvent suffire.

Sinon, votre médecin vous prescrira en plus des corticostéroïdes nasaux (Nasonex®, Nasacort®, Flonase®...), du cromoglycate sodique à pulvériser dans l'œil, voire des vasoconstricteurs locaux durant quelques jours.

RD CONGO: Deux morts dans des violences interethniques

Deux personnes ont été tuées dimanche dans des violences interethniques dans le nord-est de la République démocratique du Congo, rapportent des médias locaux lundi, citant des sources concordantes.

Dimanche, "deux personnes sont mortes, un militaire et une femme ont succombé dans les violences communautaires" entre Hema et Lendu, deux tribus de l'Ituri, a déclaré Pacifique Keta, vice-gouverneur de cette province, cité par l'AFP.

Selon M. Keta, qui a tenu une réunion avec les responsables des deux communautés, "des conflits de terre seraient à la base" de ce différend.

"Le militaire tué a été attaqué dans sa maison par des jeunes Lendu qui le soupçonnaient d'être de connivence avec les Hema", selon le capitaine Carlos Kalombo, porte-parole de l'armée en Ituri. "Le village Chunga, a été attaqué dimanche par des jeunes Lendu.

Ils ont égaré une personne et blessé grièvement deux autres", a déclaré Pilo Mulindro, un notable de la communauté Hema. "Plusieurs cases ont également été incendiées", a-t-il ajouté, indiquant que la tension était perceptible lundi.

"Effectivement, il y a eu mort d'hommes et incendie de maisons.

De notre côté, il n'y a pas eu de mort mais nous avons enregistré plus de 80 maisons incendiées", a affirmé Claude Mateso, chef de la communauté Lendu, cité par la même source.

"Nous avons tenu un meeting populaire qui a réuni plus de 3.000 personnes (...), nous avons invité la population au calme" et à une "cohabitation pacifique", a-t-il dit.

Le village Chunga est situé à plus de 135 km au Nord de Bunia, capitale de l'Ituri où les affrontements entre Lendu et Hema entre 2002 et 2003 avaient fait 60.000 morts, selon les ONG. A cette époque, les communautés Hema et Lendu avaient chacune une branche armée ou des miliciens en Ituri.

Les combats entre les deux groupes étaient principalement pour le contrôle de cette région aux nombreuses mines d'or.

Les chefs de guerre impliqués dans ces conflits sont jugés et/ou ont été condamnés par la Cour pénale internationale notamment.

Depuis plus de 20 ans, l'Est de la RDC est englué dans des guerres dont le nerf est le contrôle des ressources minières.

AFRIQUE DU SUD: Cyril Ramaphosa élu à la tête du parti au pouvoir

Le parti au pouvoir d'Afrique du Sud, le Congrès national africain (ANC), a élu lundi Cyril Ramaphosa au poste de président du parti pour les cinq années à venir.

M. Ramaphosa, qui était vice-président du parti ainsi que du pays, a été confronté à forte partie en la personne de l'ex-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, qui brigait elle-aussi la direction de l'ANC.

Les élections ont été organisées par EleXions Agency. Annonçant les résultats, le directeur d'EleXions Agency, Bontle Mpakanyane, a déclaré "Mme Nkosazana Dlamini Zuma a obtenu 2.261 voix et M. Cyril Ramaphosa, 2.440", il a proclamé Cyril Ramaphosa président du Congrès national africain.

Le Premier ministre de la province de Mpumalanga, David Mabuza, a été nommé vice-président de l'ANC en l'emportant sur la ministre du Logement, Lindiwe Sisulu.

Paul Mashatile a été nommé trésorier du parti, l'emportant sur la ministre de la Coopération et des Relations internationales, Maite Nkoana-Mashabane.

L'ex-secrétaire général de l'ANC, Gwede Mantashe, a battu la ministre des Arts et de la Culture, Nathi Mthethwa, pour devenir président du Conseil national du parti, tandis que Ace Magashule a été élu secrétaire général du parti face à Senzo Mchunu.

Jessie Duarte, qui était vice-secrétaire générale du parti, a conservé ce poste en l'emportant face à Zingiswa Losi. Le président de la commission électorale de l'ANC, Sindiso Mfenyana, a remercié les dirigeants sortants de l'ANC pour avoir bien servi le parti.

"Je souhaite remercier cette conférence pour avoir fait mentir ceux qui pensaient qu'elle ne se réunirait pas", a déclaré Baleka Mbete, présidente sortante du conseil de l'ANC. "Cette conférence est déjà un succès bien qu'elle ne soit pas encore finie. Elle a fait preuve de discipline. Je vous demande de coopérer avec les nouveaux dirigeants élus dans la marche vers 2019".

Les élections législatives et présidentielle en Afrique du Sud sont prévues pour 2019.

SAHARA OCCIDENTAL: Sidati appelle la Commission européenne à préciser la base juridique de sa mission technique à Laâyoune occupée

Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati a exhorté lundi la Commission européenne à préciser la base juridique de sa mission technique envoyée le 7 décembre dans les territoires occupés du Sahara occidental, condamnant "sans équivoques" ses tentatives visant à contourner l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE).

"La visite officielle de la mission technique de la Commission européenne dans la ville de Laâyoune, occupée illégalement par le Maroc, pose de graves problèmes sur le plan juridique en ce qui concerne sa légalité", a-t-il déclaré à l'APS.

Le ministre sahraoui a adressé lundi une lettre à l'exécutif européen pour exiger des "clarifications" sur le plan juridique concernant cette visite, qui "ne devait pas avoir lieu".

"Nous voulons comprendre le pourquoi de cette visite et connaître les interlocuteurs de cette mission sur place", a-t-il souligné.

M. Sidati a estimé que la Commission doit "immédiatement" préciser la portée territoriale de la visite et le mandat de la mission, afin de confirmer que tous deux sont conformes



à la décision de la CJUE.

Si l'objectif déclaré de cette visite était "la mise à jour de la liste des entreprises autorisées à exporter leurs produits vers l'UE", M. Sidati a estimé que la Commission doit donc légalement obtenir le consentement du peuple sahraoui pour commercer ou pour établir des relations bilatérales avec des entreprises du Sahara occidental.

"Nous demandons à la Commission de confirmer publiquement qu'aucune des entreprises avec lesquelles la mission technique s'est réunie à Laâyoune n'exporte actuellement de produits vers l'UE", a-t-il déclaré, soulignant que dans le cas contraire, "ce serait une violation claire et grave du droit de l'UE".

Le ministre sahraoui s'est dit, d'ailleurs, "passurpris" de voir la Commission européenne agir "encore une fois, de mauvaise foi".

"Le Polisario condamne sans équivoque toutes les tentatives délibérées des

institutions de l'UE et de ses Etats membres visant à contourner la décision de la Cour de justice rendue en décembre 2016", a-t-il rappelé.

Il a jugé, dans ce contexte, nécessaire d'avoir "la bonne foi" pour un règlement politique crédible du conflit au Sahara occidental, exprimant sa déception de voir les institutions de l'UE et certains Etats membres "adopter une approche non constructive qui risque de saper le processus des Nations Unies".

"Nous appelons la Commission européenne à démontrer son engagement en faveur d'un règlement politique véritable et durable en entreprenant une visite officielle, transparente et sans restrictions au Sahara occidental dans le cadre d'une évaluation complète de la situation politique, économique et des droits de l'homme", a-t-il plaidé.

Dans son jugement rendu en décembre 2016, la CJUE a souligné le statut

"séparé et distinct" du Sahara occidental tel que défini dans la résolution 2625 de l'Assemblée générale de l'ONU, soutenant que "le peuple du Sahara occidental doit être regardé comme étant un tiers".

En d'autres termes, aucun accord ne peut légalement s'appliquer au Sahara occidental sauf si, le peuple sahraoui y consent.

C'est pourquoi, le Conseil de l'UE a octroyé, le 29 mai dernier, un mandat à la Commission européenne afin de négocier avec le Maroc une modification du texte.

Mais, le contenu du mandat est resté secret.

Certaines sources européennes affirment, toutefois, que la Commission européenne subie des pressions pour contourner l'arrêt et trouver un moyen d'intégrer le Sahara occidental dans les accords commerciaux UE-Maroc afin de rendre son inclusion légale et de plein droit.

L'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a déjà mis la Commission en garde contre toute manœuvre visant à confondre le "peuple" du Sahara occidental avec la "population" du Sahara occidental, constituée pour une énorme majorité de colons marocains incités à s'installer dans les territoires occupés, soulignant, à ce titre, que la CJUE se réfère explicitement au consentement du "peuple du Sahara occidental".

AFRIQUE SUD - SAHARA OCCIDENTAL Jacob Zuma réitère le soutien de son pays à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination

Le président sud africain, Jacob Zuma a réitéré le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'indépendance et à l'autodétermination, relevant que l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA) est une occasion de reconsidérer la question sahraoui et d'œuvrer à son règlement par l'application des résolutions et des recommandations onusiennes pertinentes.

Le président Jacob Zuma a fait cette déclaration lors de la présentation de son rapport politique devant la 54ème conférence du Congrès national africain d'Afrique du Sud (ANC) qui se tient du 15 au 20 décembre à Johannesburg, en présence d'une délégation du Front Polisario, conduite par Yeslem Beissat, membre du secrétariat national, et de l'ambassadeur de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) en Afrique du Sud, Bachir El Radi.

L'agence de presse sahraouie (SPS) a indiqué lundi que le Yeslem Beissat a exprimé dans son intervention sa gratitude pour le soutien de l'ANC qui a "de tout temps manifesté sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui".



raoui". "Cette noble attitude découle de la tradition de la lutte commune et de l'alliance entre le Front Polisario et l'ANC, convenue par les deux dirigeants, feu Oliver Tambo et Mohamed Abdelaziz, durant les batailles héroïques contre l'expansion marocaine et le système d'Apartheid, qui avaient des liens étroits de conspiration et d'agression contre nos peuples et nos mouvements de libération", a ajouté le responsable sahraoui.

M. Beissat a passé en revue la situation actuelle du processus de paix au Sahara occidental, en particulier

les obstacles dressés par le Maroc au processus de négociations, l'expulsion de la Mission de l'UA de la ville occupée d'El Ayoun et son refus de permettre au Parlement Africain et à la Commission Africaine des Droits de l'Homme de visiter la région, en plus de la répression persistante et les violations des droits de l'homme et le pillage des ressources naturelles sahraouies.

Il a également appelé à exercer des sanctions politiques et économiques contre le Maroc à l'instar de celles imposées au régime d'apartheid, afin d'amener le Maroc au respect de la légalité africaine et internationale et mette fin à son occupation des territoires de la République sahraouie.

La 54ème conférence de l'ANC a été marquée par la présence de plusieurs délégations étrangères, notamment le Front de libération national, qui ont exprimé lors de leurs interventions leur solidarité avec la lutte du peuple sahraoui et son indépendance, souligne l'agence de presse sahraoui.

PALESTINE

Il faudrait être « fou » pour laisser Washington jouer le médiateur

Le président palestinien Mahmoud Abbas a déclaré lundi qu'il faudrait être "fou" pour laisser les Etats-Unis jouer à nouveau les médiateurs de paix, et a promis de reprendre l'effort pour la reconnaissance à part entière d'un Etat de Palestine par l'ONU.



M. Abbas prenait la parole à Ramallah devant de hauts responsables palestiniens réunis pour la première fois depuis l'annonce, le 6 décembre par le président américain Donald Trump de la reconnaissance d'El-Qods occupée comme capitale d'Israël.

Il s'exprimait avant que les Etats-Unis n'opposent leur veto à une résolution de l'ONU condamnant cette

reconnaissance unilatérale. "Quiconque permet aux Etats-Unis de revenir dans le rôle de partenaire ou de médiateur du processus de paix est un fou", a dit M. Abbas.

Depuis le 6 décembre, M. Abbas refuse tout contact avec l'administration Trump.

Le vice-président américain Mike Pence est attendu mercredi à El-Qods occupée, mais ne devrait rencontrer aucun respon-

sable palestinien au cours de sa visite. "Nous sommes résolus à retourner, et à retourner plusieurs fois, devant les Nations unies pour devenir membres à part entière des Nations unies", a dit M. Abbas.

Le 29 novembre 2012, la Palestine était devenue un "Etat observateur non membre" de l'ONU, lors d'un vote historique à l'Assemblée générale.

Fort de ce nouveau statut, l'Etat de Palestine a in-

tégré des agences de l'ONU et a rejoint la Cour pénale internationale.

Mais la Palestine n'est pas encore devenue membre à part entière de l'ONU bien qu'elle soit reconnue par plus de 130 pays.

"Il ne nous manque rien. Nous avons une autorité politique, nous avons une terre et nous avons des frontières.

Nous avons le droit d'être reconnus par le reste du monde", a dit M. Abbas.

La présidence palestinienne juge « inacceptable » le veto américain sur El-Qods

La présidence palestinienne a jugé lundi "inacceptable" le veto mis par les Etats-Unis à une résolution de l'ONU condamnant leur reconnaissance unilatérale d'El-Qods comme capitale d'Israël.

"Le recours condamnable et inacceptable des Etats-Unis au veto menace la stabilité de la communauté internationale par l'absence de respect qu'il révèle", a dit Nabil Abou Roudeina, porte-parole du président Mahmoud Abbas.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a déclaré dans la journée

qu'il faudrait être "fou" pour laisser les Etats-Unis jouer à nouveau les médiateurs de paix, et a promis de reprendre l'effort pour la reconnaissance à part entière d'un Etat de Palestine par l'ONU.

M. Abbas prenait la parole à Ramallah devant de hauts responsables palestiniens réunis pour la première fois depuis l'annonce, le 6 décembre par le président américain Donald Trump de la reconnaissance d'El-Qods occupée comme capitale d'Israël. Il s'exprimait avant que les Etats-Unis n'opposent leur veto à une

résolution de l'ONU condamnant cette reconnaissance unilatérale.

"Quiconque permet aux Etats-Unis de revenir dans le rôle de partenaire ou de médiateur du processus de paix est un fou", a dit M. Abbas.

Depuis le 6 décembre, M. Abbas refuse tout contact avec l'administration Trump.

Le vice-président américain Mike Pence est attendu mercredi à El-Qods occupée, mais ne devrait rencontrer aucun responsable palestinien au cours de sa visite.

« La Russie prête à agir en médiateur impartial »

La Russie est prête à agir en tant que médiateur impartial dans le processus de règlement du conflit israélo-palestinien, selon le représentant permanent adjoint de la Russie auprès des Nations Unies, Vladimir Safronkov, cité mardi par l'agence TASS.

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU dans la foulée du veto opposé par les Etats-Unis à une résolution du Conseil de sécurité rejetant la décision du président Trump sur al-Qods occupé, le diplomate russe a réitéré la "disposition de la Russie à organiser une réunion entre dirigeants palestiniens et israéliens".

"Nous sommes prêts à être des médiateurs impartiaux. La Russie entretient des relations de confiance et amicales avec toutes les nations du Moyen-Orient : les Israéliens, les Palesti-



niens et les Arabes. Nos liens ne sont pas entachés par l'héritage négatif du passé", a-t-il souligné.

Lundi, le Conseil de sécurité a fait passer au vote un projet de résolution, présenté par l'Egypte au nom des pays arabes, rejetant la décision unilatérale du président Trump qui est contraire à la légitimité internationale.

Le texte a recueilli 14 voix

pour et une contre, celle des Etats-Unis. La présidence palestinienne a jugé "inacceptable" le veto américain qui "menace la stabilité de la communauté internationale par l'absence de respect qu'il révèle", a indiqué Nabil Abou Roudeina, porte-parole du président Mahmoud Abbas.

Le président palestinien Mahmoud Abbas avait déclaré dans la journée (ndlr,

avant le vote) qu'il faudrait être "fou" pour laisser les Etats-Unis jouer à nouveau les médiateurs de paix, et a promis de reprendre l'effort pour la reconnaissance à part entière d'un Etat de Palestine par l'ONU. M. Abbas prenait la parole à Ramallah devant de hauts responsables palestiniens réunis pour la première fois depuis l'annonce, le 6 décembre par le président américain Donald Trump de la reconnaissance d'El-Qods occupée comme capitale d'Israël.

S'exprimant sur l'attitude de Washington, le président palestinien avait indiqué que "quiconque permet aux Etats-Unis de revenir dans le rôle de partenaire ou de médiateur du processus de paix est un fou".

Depuis le 6 décembre, M. Abbas refuse tout contact avec l'administration Trump.

ONU - PAIX

Les Etats Unis esseulés à l'ONU sur la question d'al Qods

Les Etats-Unis sont apparus lundi totalement isolés à l'ONU après avoir opposé leur veto à une résolution du Conseil de sécurité rejetant la décision du président Trump sur al-Qods occupé.

Les Etats-Unis, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, ont entraîné par leur veto le rejet de la résolution, présentée par l'Egypte au nom des pays arabes.

Dans une rare unité, les 14 membres du Conseil de sécurité, ont voté pour ce texte qui affirmait que "toute décision et action visant à modifier le caractère, le statut ou la composition démographique de la ville sainte d'al-Qods n'ont aucun effet juridique et sont nulles et non avenues".

Le texte demandait également à tous les Etats de s'abstenir d'établir des missions diplomatiques à al-Qods occupé, en application de la résolution 478 (1980).

Le texte exigeait des Etats de respecter les résolutions du Conseil concernant la ville sainte et de s'abstenir de reconnaître les actions et les mesures qui y sont contraires.

L'échec de l'adoption de cette résolution intervient dans un contexte tendu au Moyen-Orient.

Le Coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nikolay Mladenov, qui est intervenu peu avant le vote a décrit aux membres du Conseil le regain de tensions dans la région depuis l'annonce de la décision américaine.

Peu ébranlée par ces condamnations, l'ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'ONU, Nikki Haley, a déclaré qu'elle avait eu recours au veto "sans joie mais aussi sans hésitation", considérant que le vote d'aujourd'hui était une "insulte et un camouflet" que les Etats-Unis n'allaient pas oublier.

La déléguée a rappelé qu'il s'agissait là de son "premier veto" depuis sa prise de fonctions et aussi "le premier de son pays depuis six ans".

Haley a soutenu, sans convaincre, que la résolution passée sous l'administration Obama, exigeant l'arrêt des activités de colonisation a "placé la paix hors d'atteinte en se positionnant entre les deux parties".

De son côté, le représentant de la Palestine, Riyad Mansour, a estimé que "le rejet total de la décision des Etats-Unis et le consensus international sur la ville sainte d'al-Qods ne pouvaient être plus clairs.

"Le message est sans équivoque: toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives au statut de la ville sainte et le reste du territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967 sont contraignantes juridiquement et doivent être respectées, sans objection ni exception", a-t-il affirmé.

Par ce veto, a-t-il poursuivi, "les Etats-Unis ont raté l'occasion de rectifier la mauvaise décision qu'ils ont prise le 6 décembre, restant ainsi "du mauvais côté de l'Histoire".

Si cette décision n'a pas d'effet juridique, elle a cependant affecté le rôle des Etats-Unis dans les négociations de paix, a noté Riyad Mansour.

"Al-Qods demeure le cœur de la Palestine. C'est notre capitale politique, religieuse et culturelle.

L'histoire, l'héritage, le quotidien et les aspirations de notre peuple sont entrelacés avec ceux de la Ville sainte", a-t-il expliqué.

Les quatre membres permanents du Conseil de sécurité, à savoir la France, la Chine, le Royaume-Uni et la Russie, ont tous rejeté la décision américaine évoquant une démarche qui risque de mettre en péril le processus de paix au Moyen-Orient.

"Sans accord sur (al-Qods), il n'y aura pas d'accord de paix", a déclaré le représentant de la France, François Delattre.

"Cette action unilatérale aura des conséquences regrettables sur le terrain", a soutenu pour sa part le représentant de la Russie, Vladimir Safronkov, qui a demandé de remettre sur la table une proposition de Moscou d'organiser un sommet israélo-palestinien pour aider à la reprise des négociations directes.

Dans une rupture spectaculaire avec la politique américaine au Moyen-Orient, le président Donald Trump a décidé unilatéralement de reconnaître la ville sainte capitale d'Israël au mépris des vives réactions de toute la communauté internationale.

La quasi-totalité de la communauté internationale qui s'oppose à la démarche des Etats-Unis n'a jamais reconnu al-Qods occupé comme capitale d'Israël ni l'annexion de sa partie orientale en 1967.

APS

PROGRAMME SPATIAL 2020-2040:

Plusieurs satellites seront lancés

L'Algérie ambitionne de lancer plusieurs satellites de dernière génération dans le cadre de son programme spatial 2020-2040 qui "est actuellement en cours d'étude", a annoncé lundi à Alger le directeur général de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), Azzedine Oussedik.

Un programme spatial national, qui prévoit le lancement de plusieurs satellites de dernière génération, est "en cours d'étude" au niveau de l'ASAL, a indiqué M. Oussedik, lors d'une conférence de presse consacrée au lancement réussi le 11 décembre du satellite algérien de télécommunications spatiales Alcomsat-1 depuis la station chinoise Xichang.

Il a expliqué que ce nouveau programme sera effectif après l'achèvement du programme spatial national 2006-2020 qui a enregistré le lancement avec succès de 5 satellites dont le dernier est Alcomsat-1.

Concernant Alcomsat-1, M. Oussedik a indiqué que le lancement de ce satellite vise "le renforcement de la souveraineté nationale en matière de télécommunications, à travers la mise en place d'un réseau de transmissions approprié, performant et sécurisé".

Il permet la continuité de fonctionnement des services de télécommunications en cas de catastrophes naturelles majeures, l'augmentation de la capacité du réseau national de télécommunications, la délocalisation des activités et services concentrés au nord du pays grâce à un réseau de télécommunications optimisé, la réduction des coûts d'exploitation actuels liée à l'utilisation de la capacité spatiale fournie par des systèmes de télécommunications internationaux,



le transfert technologique et le savoir-faire, a-t-il fait valoir.

Le DG de l'ASAL a expliqué qu'Alcomsat-1, fruit d'un partenariat avec la Chine, dispose de 33 transpondeurs dont 9 dédiés à la diffusion télé et radio numérique, ainsi que la fourniture de services de télé-enseignement, de télé-médecine et de visioconférence.

Ce nouveau satellite permet aussi la diffusion de l'internet très haut débit (20 Mb/s) sur la bande KA qui couvre l'ensemble du territoire algérien et d'arroser en moyen débit (2 Mb/s) les utilisateurs en Afrique du Nord via la bande Ku qui

couvrira, en plus de l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, le Sahara occidental, le Mali, le Niger, le Burkina-Faso, la Libye, la Tunisie, le nord du Tchad et le nord du Nord Soudan.

Le satellite Alcomsat 1 qui émet aussi sur la Bande L et couvre une bonne moitié de l'hémisphère Nord de la terre, va permettre d'optimiser la qualité du signal des satellites de géolocalisation (GPS, GLONASS, Galileo) et de diminuer les risques de brouillage ou de détérioration volontaire des signaux, de télé-enseignement, de télé-médecine et de visioconférence.

ETATS UNIS La Maison Blanche ferme temporairement son site «We the People»



Le site web de la Maison Blanche «We the People» [Nous, le peuple], sur lequel les citoyens peuvent adresser leurs pétitions, a été fermé lundi. Le gouvernement du président Donald Trump a annoncé que cette plate-forme, lancée en 2011 par le gouvernement de son prédécesseur, Barack Obama, serait supprimée mardi à minuit et serait remplacée par un nouveau site fin janvier 2018. Un responsable de la Maison Blanche a affirmé que cette décision permettrait aux contribuables d'économiser chaque année 1,3 million de dollars.

Le responsable a également indiqué que toutes les demandes et réponses existantes seraient préservées. Les pétitions créditées de 100.000 signatures obtiennent généralement une réponse de la Maison Blanche. Depuis son investiture en janvier dernier, le gouvernement Trump n'a répondu à aucune des pétitions enregistrées sur le site qui ont atteint ce palier, soit une douzaine, selon les médias locaux.

SCIENCES

SELON BUNE ÉTUDE

Un manteau protecteur pour le voyageur interstellaire Oumuamua

Oumuamua, l'étrange objet rocheux en forme de cigare venu d'un autre système stellaire, est protégé par un manteau fait de matériau organique riche en carbone, ont estimé lundi des astronomes qui traquent ce corps céleste détecté récemment.

L'objet, dont le nom signifie messenger en langue hawaïenne, a été repéré le 19 octobre par le télescope Pan-STARRS1 situé à Hawaï. C'est la première fois que l'on parvient à détecter un objet interstellaire en «visite» dans notre système solaire. D'où l'enthousiasme de la communauté des astronomes qui est parvenue à établir l'origine extrastellaire de l'objet en observant son orbite. Lors de son passage récent au plus près du Soleil, Oumuamua n'a montré aucun signe d'activité cométaire. Les comètes sont composées de glace, de matériaux organiques et de roches. Leur orbite est très elliptique et lorsqu'elles se rapprochent du Soleil, les glaces se transforment en gaz. Le mélange de gaz et de poussières éjecté forme la «chevelure» de la comète. Pour leur part, les astéroïdes sont faits de roche ou de métaux. Dans une étude publiée dans la revue scientifique Nature le 20 novembre, une équipe de chercheurs a estimé que Oumuamua était un astéroïde, long de 400 mètres et large de 40 mètres seulement. Il pourrait avoir été éjecté de son étoile



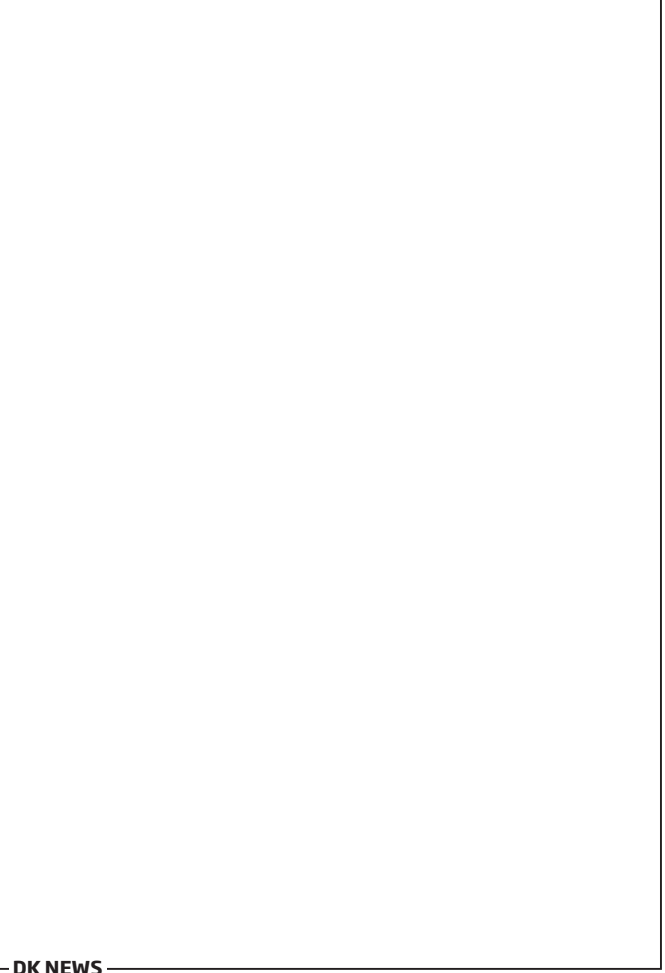
hôte lors d'événements chaotiques il y a des milliards d'années. Oumuamua a été classifié comme un astéroïde interstellaire et s'est vu attribuer le nom scientifique de 1I/2017 U1 (I pour interstellaire). Mais lundi, dans la revue Nature Astronomy, une équipe de chercheurs a estimé que l'objet pourrait encore avoir un intérieur glacé. Ces astronomes ont établi que Oumuamua pourrait être recouvert d'un «manteau» protecteur d'au moins 50 centimètres d'épaisseur, fait de matériau organique riche en carbone. «Ce manteau isolant pourrait avoir été formé par des réactions entre la surface originelle de l'objet» (faite d'un matériau riche en glace et en carbone) «et le bombardement par des rayons cosmiques pendant des millions ou des milliards d'années», déclare à l'AFP Alan Fitzsimmons, de l'Université Queen's de Belfast. Ce revêtement aurait pu protéger un intérieur encore riche en glace de l'objet céleste, d'une

évaporation lors de son passage près du Soleil. «Une composition interne glacée ne peut donc pas être exclue», en dépit de l'absence d'activité de l'objet lors de son passage près du Soleil, souligne l'étude. Les astronomes estiment qu'un astéroïde interstellaire similaire à Oumuamua passe à l'intérieur du système solaire environ une fois par an. Mais on n'avait encore jamais réussi à en détecter un. De son côté, le programme Breakthrough Listen, dédié à la recherche d'une vie intelligente extraterrestre, a braqué la semaine dernière le puissant radiotélescope de Green Bank (Virginie-Occidentale) sur Oumuamua. «Il n'a pas été mis en évidence de signaux artificiels émanant de cet objet jusqu'à présent (...) mais la surveillance et l'analyse des données se poursuivent», a annoncé jeudi dernier Breakthrough Listen. Les chercheurs vont poursuivre leurs observations de l'objet.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



DK NEWS

ALGÉRIE-INDE

«Confluence», un spectacle de danses indiennes présenté à Alger

«Confluence», un spectacle de danses indiennes au contenu ancestral et à la forme moderne, a été animé lundi soir à Alger, par l'Ensemble «Rythmosaïc de danses indiennes», dirigé par la chorégraphe Dr. Mitul Sengupta, dans des interprétations où la précision du geste et l'élégance du mouvement ont fait figure de «narrateur de la tradition», devant un public nombreux.



Placé sous le thème, «Algeria meets India», le spectacle, accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, célèbre, dans le cadre des échanges culturels avec la Nation indienne, le 70^e anniversaire de l'indépendance de la République de l'Inde, avec un programme de danses du «Khatthak», genre dédié à la pureté, la narration et la tradition du nord de l'Inde, considérant l'«Histoire» et le «Sacré» comme source d'inspiration.

Après avoir allumé «La torche cérémoniale» (rite indien précédant le spectacle), en présence, sur scène, de l'ambassadeur de la République de l'Inde en Algérie, Satbir Singh

et d'un représentant algérien du ministère de la Culture, la chorégraphe Dr. Mitul Sengupta et son ensemble ont étalé, durant une heure de temps sur une scène nue, un cocktail de danses traditionnelles scindé en quatre fresques, savamment fusionnées au registres du jazz classique, de la danse contemporaine et au flamenco, visant ainsi à «Rapprocher l'Inde des autres cultures», a expliqué Dr. Mitul Sengupta, une des divas de la danse populaire indienne.

La dizaine de ballerines et de danseurs aux pieds nus, ont d'abord exposé la danse khatthak, à travers quelques ta-

bleaux conduits par des interprétations en solo, en duo et en trio, sublimant la «gloire» et la «grandeur» de l'ère «Moghole» (appellation de l'Inde de 1526 à 1857), avant d'enchaîner avec «Swan Lake», une adaptation intelligente au khatthak - fruit d'une collaboration franco-indienne - du «Lac des cygnes» de Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893), mettant en valeur le professionnalisme du groupe et la finesse dans le travail du mouvement, réglé au détail près, dans ses aspects technique et esthétique. Dans des accoutrements traditionnels à dominance rougeâtre, l'Ensemble «Rythmosaïc» et leur directrice artistique ont ensuite présenté une autre fusion du Khatthak, avec la danse des claquettes celle-ci, sur des musiques où des cadences rythmiques rapides aux mesures composées, en 7/8 notamment, chantées et exécutées dans des chorégraphies saccadées et parfaitement synchronisées.

La danse traditionnelle nord indienne a ensuite été brillamment soumise aux influences du flamenco, rassemblant tous les danseurs sur les planches qui se sont livrés avec beaucoup d'habileté et de tact, à un exercice rigoureux, qui a réuni la fermeté du mouvement carac-

térisant le genre espagnol, à la tendresse du sourire et du geste, renvoyant au lyrisme indien, sur un fond musical au rythme irrégulier, dominé par les sonorités métalliques de la guitare espagnole.

Pour la première fois en Algérie, la chorégraphe Dr. Mitul Sengupta et son ensemble ont offert au public algérois une dernière danse sur l'air de «Tera Mujhse Hain Pehle Ka Nata Koi» (Janitou), chanson anthologique du film indien «Aa Gala Lag Jaa» (1973) de Mannmohan Desai, écrite par Sahir

Ladhianvi et composée en par Rahul Dev Burman, que le public a repris en chœurs, applaudissant chaleureusement les artistes à l'issue du spectacle. «Quel plaisir d'être en Algérie et nous produire devant un public si merveilleux!», a déclaré Dr. Mitul Sengupta, entourée de tous ses danseurs. En tournée en Algérie, le spectacle «Confluence» organisé sous l'égide du ministère de la Culture par l'Office national de la Culture et l'Information (Onci), en collaboration avec l'ambassade de la République de l'Inde en Algérie et l'Opéra d'Alger, est programmé à partir de mardi dans les villes de Constantine, Tlemcen et Oran.

MUSIQUE

Lotfi Attar, l'emblématique guitariste de Raina-Rai prépare un nouveau genre le «Goumguitare»



L'artiste Lotfi Attar, l'emblématique guitariste du célèbre groupe Raina-Rai travaille sur la création d'un nouveau genre musical le «Goumguitare» qui met en accords de musique à travers la guitare-électrique le jeu du Goumbri, instrument à cordes de la musique Diwane, a-t-on appris auprès de ce guitariste.

«Actuellement, je suis en train de mettre en accords de musique, le jeu musical de l'unique instrument à di de la musique Diwane, à savoir le Goumbri, dans le but de vulgariser davantage cet art musical ancestral, en gardant toutefois son authenticité», a-t-il déclaré, en marge de la 1^{ère} édition des «Ateliers du désert by Vivarium», qui se tient actuellement à Taghit (97 km Sud de Bechar).

Lotfi Attar, qui prend part à ces ateliers en compagnie d'une trentaine d'autres artistes nationaux de tous horizons, à l'exemple de l'artiste Hayet Zerrouk, pense que la musique Diwane, qui fait partie intégrante des expressions artistiques algériennes, a été maintes fois introduits dans les différents morceaux du groupe Raina-Rai, dont les membres ont été les premiers à utiliser les instruments de ce genre musical, notamment les Karkabous et le T'bel. Le célèbre guitariste, qui a joué quelques morceaux de sa nouvelle création de «Goumguitare», comme démonstration à l'occasion d'une conférence-débat sur le «Dwane et ses rituels», pense que la mise en accords de musique des sonorités du Goumbri est bénéfique pour la valorisation, la vulgarisation et la diffusion de cette sonorité musicale traditionnelle très populaire, même au-delà des frontières du pays. Hayet Zerrouk, qui soutient cette démarche créative, se dit favorable à la modernisation de ce genre et d'autres expressions musicales traditionnelles algériennes, en gardant toutefois leur authenticité. Ce qui, estime-t-elle, contribuera à leur diffusion à travers le monde, souligne cette artiste, très attachée au patrimoine musical algérien et sa reprise de la célèbre chanson «Soba Rach Rach», de la défunte Zoulikha, «Sbart ou tal a'adabi» du défunt Cheb Hasni et bien d'autres, malgré les influences musicales occidentales dans ses compositions.

Elle soutient aussi qu'il est temps que les traditions musicales nationales soient de portée mondiale, du fait de la richesse de leurs sonorités et mélodies. Les «Ateliers du Désert», qui se tiennent avec la participation d'une trentaine d'artistes, traduisent l'attachement du collectif culturel et artistique, «Vivarium» à prendre une part considérable dans la vulgarisation de la culture et l'encouragement des artistes des diverses régions du pays et locaux à davantage de créations dans les domaines des arts et de la culture.

APS

ALGER

12 pays participent au 12^e FestivAlgérie

Des ensembles musicaux de douze pays participent au 12^e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie), prévu du 20 au 25 décembre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, indiquent les organisateurs. Une dizaine de prestations algériennes de musique andalouse prennent part à ce festival annuel dont les Ensembles nationaux, «féminin» et «andalou» de l'Opéra d'Alger, l'Association «Ichbiliya» de Souk Ahras et les ensembles Lila Borsali et Hasna Hini. Des duos, des trios et des orchestres de musiques traditionnelles du Madagascar, France, Espagne, Turquie et Espagne entre autres, permettront au public algérois de découvrir chaque soir, le patrimoine musical de trois formations différentes, servi par de vieux instruments et des rites anciens. La soirée inaugurale du 12^e FestivAlgérie dédié à Mustapha El Hassar, doyen des musiciens andalous disparu en novembre dernier à l'âge de 100 ans, sera



animée par les chanteuses Imen Sahir et Nesrine Ghenime, accompagnées par l'Ensemble national féminin de l'Opéra d'Alger qui devront partager la scène avec l'ensemble «Venice» de Croatie et le «Sextet O.Osipov» de Russie. Des échanges musicaux sont également au programme à travers, «Mystique muse au fil du temps»,

une fusion algéro-arménienne sous la direction de Khalil Baba Ahmed, l'ensemble andalou de Paris, «Mélodies du désert» ainsi que l'ensemble national andalou de l'Opéra d'Alger qui fait la synthèse des trois écoles algériennes de cette musique. La musique andalouse tunisienne sera représentée par l'ensemble Maher El Hammani, l'école marocaine par l'Orchestre de Djilal Ech-Cherkaoui et le patrimoine musical égyptien par l'Ensemble Al-Turath de musique arabe. En parallèle, le 12^e FestivAlgérie propose des rencontres et des conférences, consacrées à l'étude de quatre des instruments traditionnels de la musique andalouse, la Kouitra, le Kamane (violin alto), l'Oud arabe (luth) et le Rbeb (instrument à deux cordes, apparenté au violon), notamment. Dans le même élan, le festival prévoit la tenue de masters-class sur la pratique de la musique andalouse ouverts au public et avec un encadrement assuré par des artistes algériens.

THÉÂTRE

Treize représentations prévues à la 2^e édition des journées du théâtre pour enfants

Treize représentations théâtrales sont prévues au titre de la 2^e édition des journées du théâtre pour enfants, qui se tiendra à Mostaganem durant les vacances d'hiver, a-t-on appris lundi de la direction de la culture.

Prendront part à cette manifestation prévue du 23 décembre au 5 janvier prochain, neuf troupes amateurs de Mostaganem, d'Oran, de Relizane, de Tiaret, de Sidi Bel-Abbès, de Maghnia (Tlemcen), de Blida et de Guelma, a indiqué la même source.

Il est prévu aussi une exposition d'accessoires du théâtre d'enfant au niveau du hall du théâtre régional «Djillali Benabdelhalim», en plus de la présentation d'un spectacle «Hdidouane» par l'association «Rêve culturel» de Blida, ainsi que «Le village Heureux» et «Amel oua alam» (espoir et douleur) de l'association «Essitar dahabi» de Mostaganem, «El Iktichaf» (La découverte) de la troupe «Kawalis» d'Oran, «Houlm El Amel» (Rêve d'espoir)

de la troupe Lazreg Gosto de Relizane et «Le renard et l'oiseau» de la coopérative du théâtre pour enfants de Sidi Bel-Abbès.

L'association de jeunes «Dhiyae El Khachaba» (Lumière des planches) de Tiaret présentera une pièce «Rami oual halauyiet (Rami et les bonbons) de l'association «El Moudja» de Mostaganem, de même que celle «El Kenki oua Ennahas» de l'association d'arts dramatiques et Ibn Chaab et «la princesse et le magicien» de Maghnia.

Le théâtre régional «Mahmoud Triki» de Guelma participera à cette manifestation culturelle avec la pièce «El Ghafwa» et le TR «Djillali Benabdelhalim» de Mostaganem avec Houria, ajoute-t-on. Cette deuxième édition du théâtre pour enfants rendra hommage au comédien défunt Ikkache Mohamed connu sous le nom «Hdidouane» (1948-1994), qui a laissé son empreinte dans la mémoire des enfants depuis les années 80.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels

Réalisateur : Glenn Kershaw
Avec : Matthew Gray Gubler, Kirsten Vangsness



Garcia se rend avec Matt Simmons, de l'Unité internationale d'intervention, sur les lieux de l'accident qui a frappé les membres de l'unité d'élite. Tous les agents sont blessés plus ou moins gravement, mais Walker, lui, ne s'en est pas sorti. Quant à Prentiss, elle a disparu, sans doute enlevée par monsieur Griffie. Prentiss reprend conscience dans un lieu inconnu. Un homme en tenue de médecin s'occupe d'elle et lui dit de ne pas s'inquiéter. Monsieur Griffie vient la voir, lui apprend la mort de Walker et lui explique qu'elle-même a eu les jambes cassées lors de l'accident...

France 2 19:55

On va s'aimer un peu, beaucoup

Réalisateur : Stéphane Malhuret
Avec : Catherine Marchal, Ophelia Kolb



Un veuf d'une soixantaine d'années atteint de la maladie d'Alzheimer consulte Audrey pour obtenir l'aide financière de ses enfants. La jeune avocate rend visite au fils, Adrien. Mais celui-ci refuse catégoriquement de donner quelque argent, malgré l'obligation juridique. Endettée, Sofia prend des risques en acceptant de défendre pour son divorce un parrain de la mafia, Lazlo Leveque.

France 3 19:55

Sardou, le film de sa vie

Réalisateur : Laurent Luyat



Chanteur populaire par excellence, Michel Sardou a marqué de son aura trois générations et a vendu plus de 100 millions de disques. A 70 ans, il fait ses adieux à la chanson et effectue sa dernière tournée. Dans ce portrait, l'artiste se livre comme jamais. Les étapes de sa carrière sont évoquées : les débuts difficiles, les polémiques, les triomphes et les engagements, avec des archives personnelles, inédites ou rares. Avec les témoignages de ses amis : Jacques Revaux, Pierre Billon, Victoria et Guy Bedos, Didier Barbelivien, Michel Fugain, Sylvie Vartan, et de son fils, Davy.

CANAL+ 20:00

Football / Ligue 1 Conforama

PARIS-SG / CAEN



Défaits pour la première de la saison à Strasbourg, les Parisiens veulent faire oublier cet accroc, ce soir, et valider par une victoire leur excellente première partie de saison. Favoris pour décrocher le titre honorifique de championnat d'automne, les coéquipiers de Neymar et Kylian Mbappé devront toutefois se méfier de la surprenante équipe du Stade Malherbe. Septièmes de la Ligue 1, les Caennais réalisent pour l'heure un bon championnat. Emmené par deux attaquants talentueux, Ronny Rodelin et Ivan Santini, Caen peut frapper fort au Parc des Princes si les Parisiens ne livrent pas un match sérieux.

6 21:00

Nouvelle star

DIVERTISSEMENT 7 saisons / 92 épisodes



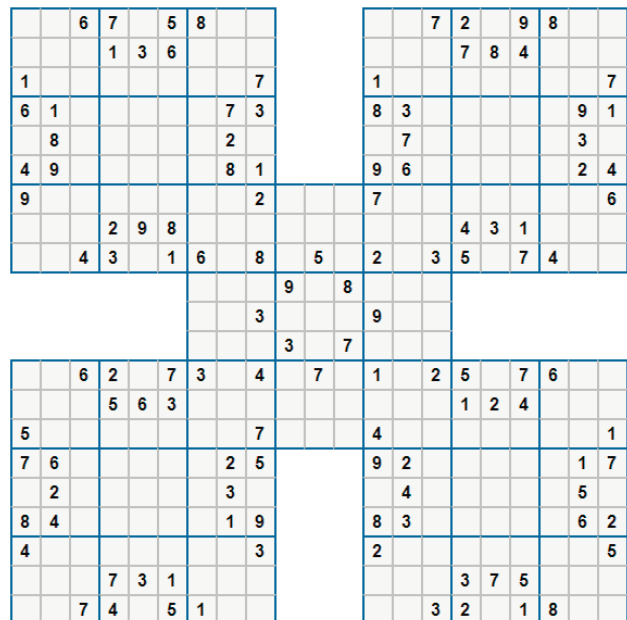
Après avoir affronté les auditions, les épreuves du théâtre puis les deux prime times en public, les quatre finalistes de ce soir se produisent pour la première fois en direct. Jusqu'ici, seuls les jurés - Cœur de pirate, Benjamin Biolay, Nathalie Noennec et Dany Synthé - avaient décidé de leur sort. Les téléspectateurs prennent désormais les commandes. Ainsi à l'issue d'un premier passage, les deux candidats les plus plébiscités pourront se produire une seconde fois lors d'une « super finale ». A la clef : le titre de Nouvelle Star 2017 et l'enregistrement d'un album.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1751

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



“Dormir, c'est du temps perdu. Dormir me fait peur. C'est une forme de mort.”

* Edith Piaf

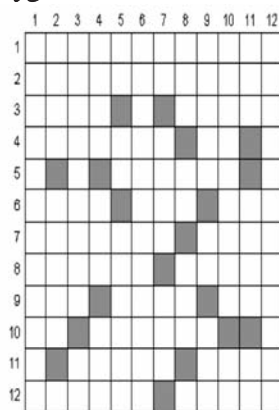
Mots croisés n°1751

1. Ambiguïté
2. Conduite assurant la circulation d'un fluide
3. Firmament - Compact, épais
4. Relatif à l'O.N.U. - Dieu solaire
5. Commis une faute d'orthographe, de français
6. Comm. de Suisse - Unité d'enseignement et de recherche - Pronom personnel
7. Immédiatement - Qui n'est pas mur

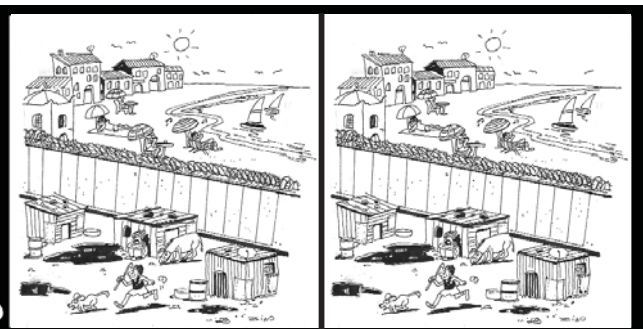
1. Fréquentations
2. Dextre - État de l'Arabie
3. Fluxion de poitrine - Oui
4. Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
5. Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotté
6. Taillerais qqch en

8. Fraternité - Étoffe de soie croisée
9. Issue - Escarpé - Cousin et genre du prophète Mohamed (QSS)
10. Canadien National - Fallacieux
11. Lieu, situation qui procure du calme - Furoncle
12. Prouesse - Homme d'État guinéen

biseau
7. Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
8. Palefrenier - Tour - En plus
9. Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
10. Compositeur argentin - Lutécium
11. Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
12. Chalcolithique



Terreurs



Grille géante n°451

danse de cabaret vie sans surprise	↓	truquées ↓ sidéraux	auxiliaire ↓ propres	bistrot ↓ palpable	↓	assimileras ↓	démolis ↓ quart chaud canal de la vessie	↓	mal apprécié ↓ occire	↓
avoir confiance opiniâtre	→					jupons de scène cessez-le-feu	↓			
	↓					bien cachée	↓			
bordure de combe étapes	→		dimen- sions	↓	crack					
	↓		ébrantant	↓	enchâssé					
					instruites				horrible	
cuivre en formule voiture de louage	→	grande poche ↓ colleras	↓	culbutai ↓ entra-laceraient	→					
			porte-manteau marque d'infinitif	↓				thullium au labo groupe votant	↓	
		effectua ↓ ordre supérieur	↓					suite de siècles cables marins	↓	
farouches	↓					one man show ↓ sélection	→			
planchettes paqe de canard	→		expé- rience	↓		recé- pissé	↓			trop utilisée
			végétal	↓	bien-faits très critiqué	↓	inutile			
		trou pour le boulin	↓							
	registre ↓ tourmenter			enjoué	→				grande pièce d'eau	
déroba						unique ↓ dirigea	→			
zone de combats partie de cercle	→			atome positif	→			soleil de fellah lieu de repos	↓	
		remorquer venus seuls	↓					noue ↓ meneur patient	→	surprise
image de fidélité ↓ poitrine	→			contes- tait partie du monde	↓					
			palpent ↓ celés	→				calcium réduit cinq dans le lustre	↓	invente
oeufs de pou petit cube	→					néqation	→	manière de bien faire pouffé	↓	
		possédé	↓	incar- cérée	→					
forte- ment battue	→					telle une misaine réduite	→			

Solution

C'est arrivé un
20 décembre

2010 : Résolution n°1962 du Conseil de
sécurité des Nations unies ayant pour sujet :
la situation en Côte d'Ivoire.

2010 : Résolution n°1963 du Conseil de
sécurité des Nations unies ayant pour sujet :
menaces contre la paix et la sécurité
internationales résultant d'actes de
terrorisme.

2011 : Résolution n°2027 du Conseil de
sécurité des Nations unies ayant pour sujet :
la situation au Burundi.

Célébrations :

- Journée internationale de la solidarité
humaine.

- France : La Réunion : Abolition de
l'esclavage « Fêt kaf », commémore le décret
d'abolition pris par Sarda-Garriga en 1848.

Sudoku n°1750

9	7	2	5	3	1	6	8	4
5	8	1	4	6	7	9	3	2
4	3	6	8	2	9	5	7	1
1	9	3	6	8	2	7	4	5
7	6	4	1	5	3	8	2	9
2	5	8	9	7	4	1	6	3
8	4	5	2	9	6	3	1	7
3	1	9	7	4	8	2	5	6
6	2	7	3	1	6	4	9	8
5	7	9	5	4	3	2	8	1
8	4	2	7	6	1	3	5	9
6	3	1	9	2	8	6	7	4
3	9	8	2	4	7	1	5	6
5	6	4	1	9	8	7	2	3
2	1	7	6	3	5	9	8	4
1	5	3	8	2	6	4	9	7
6	4	2	5	7	9	8	3	1
7	8	9	4	1	3	6	5	2
4	2	5	9	6	1	3	7	8
9	7	1	3	8	2	5	4	6
8	3	6	7	5	4	2	1	9

Mots Croisés n°1750

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RI■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Grille géante n°450

S	R	E	O	F	F	O
T	R	A	N	I	S	E
N	A	V	E	T	E	T
E	T	R	I	P	E	S
H	E	R	E	T	I	Q
J	E	T	A	E	L	U
B	I	S	O	S	S	E
Q	C	L	O	T	E	L
Q	U	E	R	E	L	L
E	M	U	E	S	S	A
U	S	E	S	T	E	L
P	E	G	R	E	C	A
S	E	R	T	I	E	T
E	T	R	I	E	R	E
A	M	E	R	I	G	E
P	R	E	T	I	N	T
S	E	R	E	I	N	E
R	E	S	C	A	P	E

HANDBALL/ ALGÉRIE : «Les contestataires du BF cherchent à déstabiliser la fédération»



Le président de la fédération algérienne de handball (FAHB) Habib Labane a qualifié d'«antiréglementaire» le courrier signé par neuf des douze membres du Bureau fédéral de la FAHB relative à la gestion de l'instance fédérale, soulignant que ce genre de comportement est «inadmissible visant à déstabiliser la fédération», à la veille de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier).

«Je dénonce ce genre de comportement qui porte un coup à la sérénité du handball national. L'entreprise régie en interne et menée par Ahmed Chaouche a pour but de déstabiliser la fédération, son action est antiréglementaire. C'est quelqu'un qui faisait partie de la liste du candidat perdant (Khelifi Taoufik, ndlr) lors des dernières élections. Il est aujourd'hui membre de l'actuel Bureau fédéral», a affirmé à l'APS le président de la FAHB.

Dans le courrier adressé au premier responsable de la fédération, les neuf membres du BF ont dénoncé les «graves dérives» relatives à la gestion de l'instance fédérale.

«Mis à part une réunion de prise de contact et de répartition des postes de manières informelle, aucun procès-verbal de délibération n'a été dressé et signé par les membres (...) Aucune session statutaire n'a été convoquée», lit-on dans la missive adressée à Habib Labane.

Les membres contestataires ont soulevé l'«absentéisme» fréquent du président de la FAHB, tout en regrettant ses décisions prises d'une manière unilatérale.

«Effectivement, j'ai reçu un courrier de la part de ces membres, mais je ne l'ai pas encore lu. J'ai été contacté en parallèle par certaines personnes du Bureau exécutif pour se démarquer de l'action menée par Ahmed Chaouche. Pour le moment, je ne vais prendre aucune décision, je convoquerai d'ici la semaine prochaine une réunion du BF pour étudier la situation», a précisé Labane, qui n'a pas hésité à brandir la menace de «combattre toute personne pouvant mettre la sérénité de la fédération en péril».

Habib Labane avait été élu président de la FAHB le 1er avril dernier en remplacement de Said Bouamra qui a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.

CAN-2018 DE HANDBALL/ PRÉPARATION/ ALGÉRIE : Le Sept national en stage en Serbie du 23 au 31 décembre

L'équipe nationale de handball (messieurs) effectuera un stage préparatoire à Belgrade en Serbie du 23 au 31 décembre en vue du 23e Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier), a annoncé la fédération algérienne de handball (FAHB) lundi sur sa page officielle sur Facebook.

Lors de ce regroupement, les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) disputeront quatre matchs amicaux les 25, 26, 27, et 29 décembre contre des adversaires qui restent à désigner, précise la même source.

Avant leur départ pour la Serbie, les Verts seront en regroupement à Alger du 18 au 22 décembre sous la conduite du staff technique national dirigé par Sofiane Hlouani et Mohamed Seghir Zineddine, dont l'objectif assigné est d'arracher une place sur le podium pour décrocher une qualification au Mondial-2019.

Les deux joueurs professionnels Daoud Hichem (Istres/France) et Rahim Abdelkader (Dunkerque/France) rejoindront le groupe respectivement



les 22 et 25 décembre.

A la CAN-2018, les handballers algériens ont hérité au premier tour de la Tunisie, du Cameroun, du Congo et du Ga-

bon, pays organisateur (poule A), alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

Liste des joueurs retenus :

GS Pétroliers : Slahdji Abdelmalek, Benmenni Abdullah, Ghedbane Khelifa, Chehbouh Riad, Berkous Messaoud, Boussaid Ahmed, Berriah Abderrahim, Louf M'Hamed
CRB Baraki : Djellabi Abderrouf, Abdi Ayoub, Hadj Sadok Mustapha, Zennadi Abdedjalil, JSE Skikda : Djebrouni Walid, Saker Redouane
CR Bordj Bou Arreridj : Hammouche Abdenour, Bourriche Mouloud, Moufok Latif
HBC El Biar : Rabir Lamine
ES Ain Touta : Hamoud Ayat Allah Khmeini
Handball Club Kehra (Estonie) : Machou Adedjalil
Istres Ouest Provence Handball (France) : Daoud Hichem
Dunkerque Handball Grand Littoral (France) : Rahim Abdelkader

ORAN : La 2^e phase du championnat de wilaya de rugby à 7 toutes catégories le 23 décembre

La deuxième phase du championnat wilaya de rugby à sept toutes catégories aura lieu samedi prochain au complexe sportif de proximité de hai «Fellaoucen» (ex-El Barki) d'Oran, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Cette compétition non stop d'une journée, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de rugby, verra la participation de huit formations affiliées à la ligue oranaise, à savoir Miloua, Sporting de Seddikia, Chabab Hassi Bounif, Stade Oranais, l'Olympique de Misserghine,



Rugby club d'Arzew, AS Bushido et Torro rugby club. Cette phase de wilaya comporte trois tournois, à l'issue desquels les meilleurs clubs dans chaque catégorie disputeront au mois de mars la phase régionale. Toutes les rencontres dans les différentes catégories seront disputées à 7 joueurs et seront dirigées par des arbitres formés par la Fédération algérienne de rugby. La première phase, disputée le mois de octobre dernier, a été dominée par le club du stade Oranais en seniors et Rugby Club de Torro chez les jeunes catégories.

CYCLISME / COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS U23 : Les organisateurs dévoilent le parcours de la 1^{re} édition au Cameroun

Le parcours de la première édition de la Coupe d'Afrique des nations de cyclisme des moins de 23 ans (U23), prévue du 31 janvier au 4 février 2018 au Cameroun, composé de quatre étapes sur une distance totale de 421,5 km, a été dévoilé par les organisateurs à Yaoundé. Le 31 janvier, la première étape va se courir en circuit fermé dans les artères de la capitale économique, Douala. Neuf tours du circuit seront nécessaires aux coureurs pour parcourir 92 km, alors que la deuxième étape longue de 147 km se disputera entre Idenau et Douala.

Après une journée de repos (2 février), notamment, pour transfert de la caravane de Douala

pour Yaoundé, la troisième étape est un critérium dans la capitale. Un circuit fermé de Yaoundé-Nsimalen-Yaoundé sur 102 km. La dernière étape, longue de 80,5 km va se courir entre Akono et Yaoundé. 90 cyclistes représentants 15 pays (6 coureurs par équipes) sont attendus au départ de cette course de l'Union cycliste internationale (UCI). Pour la sélection des équipes participantes, le directeur sportif de la course, Philippe Colliou, a indiqué que les organisateurs ont pris en compte le dernier ranking des nations africaines en cyclisme. Les équipes participantes : Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Erythrée, Ethiopie, Maroc, Rwanda et Tunisie.



NBA : victoire importante de Boston à Indiana (112-111)

Boston a remporté une précieuse et miraculeuse victoire en déplacement à Indiana (112-111), grâce à une interception immédiatement suivie d'un tir victorieux à 1 seconde de la sirène de Terry Rozier, héros du match sur le parquet d'Indiana, lundi lors de la 33^e journée du Championnat nord-américain de basket-ball (NBA).

«C'était un sacré match à jouer», s'est réjoui après coup Kyrie Irving, auteur de 30 points pour Boston. Leaders de la conférence Est (26v - 7d), les Celtics ont pourtant compté 19 points d'avance mais ils se sont fait très peur et avaient encore cinq points de retard à 31 secondes de la fin après un ennemi numéro de Victor Oladipo (38 points dont 30 en 2e mi-temps). Les Pacers (17v - 14d) restent eux 5^{es} à l'Est. «C'est dur à encaisser», a reconnu de son côté le malheu-

reux Oladipo qui se voyait bien être le grand homme du soir. «On s'est retrouvé en mesure de l'emporter et on a bien rivalisé avec la meilleure équipe de la conférence, a ajouté Oladipo. On peut être aussi bon que ça, on doit juste chercher à s'améliorer encore».

Dans les autres rencontres, Russell Westbrook a lui aussi atteint les 38 points pour Oklahoma qui a arraché la victoire contre Denver (95-94). OKC, à l'équilibre avec autant de victoires que de défaites (15), est 8^e à l'Ouest, deux places derrière Denver (16v - 14d). De son côté, l'équipe de Houston, la meilleure jusqu'à présent du championnat (25v - 4d), a tiré à 14 sa série de victoires d'affilée grâce à un carton (120-99) sur le Utah Jazz. C'était aussi l'occasion pour Eric Gordon, auteur de 33 points, d'améliorer son record à trois points en réussissant sept



paniers primés. James Harden (26 points), Chris Paul (18 points) et Clint Capela (24 points et 20 rebonds), ont également tiré leur épingle du jeu. Avec une mention spéciale pour le dernier, tout juste de retour de blessure et auteur d'un double-double

éblouissant. Plus modeste, Chicago en est désormais à six succès de rang après sa victoire contre Philadelphie (117-115). Les Bulls (9v - 20d) n'en restent pas moins 14^{es} et avant-derniers à l'Est tandis que les 76ers sont 10^{es} (14v - 15d). A Los Angeles, les festivités des Lakers autour du retrait des numéros de l'idole Kobe Bryant ont été gâchées par Golden State (116-114 a.p.). Dans les rangs du champion en titre et actuel 2^e à l'Ouest (24v - 6d), c'est Kevin Durant (36 pts) qui a brillé et même inscrit 12 des 14 points des Warriors en prolongation. Les Clippers, l'autre franchise de LA, n'ont pas fait mieux chez les Spurs (109-91), 3^{es} à l'Ouest (21v - 10d). LaMarcus Aldridge a inscrit 19 points et le vétéran français Tony Parker en a ajouté 16 autres.

MONDIAL-2018/PÉROU: Le sélectionneur péruvien espère une réduction de suspension pour son joueur Guerrero



Le sélectionneur du Pérou, Ricardo Gareca, espère que la suspension pour dopage de son attaquant vedette Paolo Guerrero sera revue à la baisse en appel, avec en ligne de mire la prochaine Coupe du monde de football (Modial-2018) en Russie.

"Bien que la Fifa l'a suspendu un an, il sera peut-être possible de réduire la peine en appel", a déclaré Gareca au quotidien argentin Pagina 12 à propos de son capitaine.

"C'est la seule chose que je peux dire, m'exprimer en faveur du joueur: je le connais et je suis convaincu que c'était un accident, nous lui faisons confiance.

Il a eu une carrière sans faille et est impliqué dans une situation involontaire", a poursuivi le technicien argentin.

Guerrero (33 ans) été testé "positif" à un "métabolite de cocaïne", substance inscrite sur la liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage (AMA), "suite à un contrôle effectué" après un match des éliminatoires du Mondial-2018 contre l'Argentine, le 5 octobre dernier, avant d'être début décembre la Fifa.

Si la sanction n'est pas réduite, l'attaquant manquera la Coupe du monde et le Pérou, 32e et dernier qualifié pour le Mondial-2018, devra compter sur son autre attaquant vedette Jefferson Farfan (33 ans) pour tenter de sortir du groupe C.

Ricardo Gareca a répété que la France était favorite dans cette poule: "La France était tête de série, elle est candidate pour finir en tête du groupe, et aussi pour le titre selon moi.

Le Danemark et l'Australie se sont eux qualifiés comme nous, en ayant besoin des barrages, les éliminatoires ont été difficiles pour eux comme pour nous".

Le Pérou, qui disputera son premier Mondial depuis 1982, s'est qualifié après sa victoire en barrages contre la Nouvelle-Zélande.

"Pour cette Coupe du monde, nous voulons donner le meilleur de nous-mêmes, apprendre et progresser", a repris Gareca, qui est surnommé "le Tigre".

Celui-ci veut que son équipe aborde la compétition avec humilité, "en gardant les pieds sur Terre".

Les entraîneurs argentins ont la cote ces temps-ci et l'ancien attaquant sera l'un des cinq sélectionneurs de ce pays qui dirigeront des équipes à la Coupe du monde, avec Jorge Sampaoli (Argentine), Jose Pekerman (Colombie), Juan Antonio Pizzi (Arabie saoudite) et Hector Cuper (Egypte).

APS

TRANSFERT : Newcastle entre en lice pour Slimani

Newcastle United (Premier league anglaise de football) a pris attache avec Leicester City pour engager les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani lors du mercato d'hiver, rapportent mardi des médias locaux.

Le joueur, rarement utilisé depuis l'arrivée à la barre technique en octobre dernier du Français Claude Puel en remplacement de l'Anglais Craig Shakespeare, est également convoité par son ancien club du Sporting Lisbonne (Portugal) ainsi que Nantes (France) dirigé par son ancien entraîneur à Leicester, l'Italien Claudio Ranieri.

Selon la presse anglaise, la direction de Leicester ne compte pas brader Slimani puisqu'elle vise à récupérer le maximum du montant versé pour son achat en 2016 estimé à 30 millions d'euros.

Contrairement à son passage réussi au Sporting (111 apparitions/57 buts), Slimani ne s'est pas mis en évidence depuis son arrivée en Angleterre avec un bilan de 12 buts marqués en 42 apparitions et n'est plus convoqué depuis la réception de Tottenham (2-1)



en championnat le 28 novembre.

La direction des "Magpies" a retenu le nom de Slimani

pour booster le compartiment offensif de l'équipe qui reste sur une mauvaise série de 8 défaites lors des 9 derniers

matchs, ce qui a fait reléguer les hommes de l'Espagnol Rafael Benitez à la 18e position au classement avec 15 points.

LIGUE 1 DE FOOTBALL/ CR BELOUZDAD : 11 buts inscrits en 15 matchs, l'attaque le maillon faible

Réputée jadis efficace notamment dans son antre du 20-août 1955, l'attaque du CR Belouizdad affiche un triste bilan de 11 buts marqués lors des 15 matchs de la phase aller de la Ligue 1 Mobilis de football, devenant ainsi le maillon faible de l'équipe cette saison.

Le compartiment offensif du Chabab est le deuxième plus mauvais de l'élite en compagnie de l'Olympique Médéa et juste devant celui de l'US Biskra, auteur de 10 buts, très loin des lignes d'attaques du CS Constantine et de l'USM Alger en tête avec 22 réalisations.

Cela s'est répercuté sur le parcours du CRB qui a terminé la première partie de la saison à la 10e place au classement (18 points), à cinq longueurs du premier reléguable l'US Biskra (14e, 13 points).

Et pourtant, CRB dispose dans son effectif de joueurs capables de faire la différence à n'importe quel moment à l'image de Mohamed Amine Hamia,

deuxième meilleur buteur la saison dernière avec 13 buts, mais qui cette saison, peine à retrouver ses sensations en témoigne les 2 maigres buts inscrits jusque-là par l'ancien joueur de l'O.Médéa.

Le meilleur buteur du CRB n'est autre que Aribi Karim, auteur de trois buts, dont le dernier remonte à la 7e journée lors du match nul concédé à domicile face à Médéa (1-1).

Le renforcement de la ligne d'attaque devient ainsi la priorité de la direction du club los du mercato hivernal, ouvert officiellement samedi dernier et qui se



poursuivra jusqu'au 15 janvier prochain.

Les noms de Sid Ahmed Aouadj (MC Alger) ou encore Hadj Bougueche (USM El-Harrach) sont cités comme d'éventuelles futures recrues, pour "booster" un compartiment offensif, appelé à se réveiller lors de la phase retour de la compétition.

CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL: La suspension du président de Sion Constantin réduite à 9 mois

La suspension du président du FC Sion (DIV.1 suisse), Christian Constantin, coupable d'avoir frappé un consultant de la télévision, a été réduite en appel de 14 à 9 mois, a annoncé mardi la Ligue suisse de football.

M. Constantin, dont l'amende a aussi été réduite de 100.000 à 30.000 francs suisses (25.700 euros), pourra de nouveau reprendre le chemin des stades à compter du 13 juillet prochain.

Le tribunal des recours de la Fédération suisse, tout en reconnaissant les coups portés par M. Constantin "à plusieurs reprises au visage et dans les fesses" de l'ancien entraîneur Rolf Fringer, retient des "circonstances



atténuantes" au bénéfice du président de Sion.

La chambre d'appel estime ainsi que M. Constantin a agi sans préméditation et que son comportement violent a "plus découlé d'une réaction im-

médiate et émotionnelle". Le 21 septembre, à Lugano, à l'issue d'une rencontre de championnat remportée par son équipe (2-1), le président du FC Sion s'en était pris physiquement à l'ancien entraîneur

tant de la télévision.

Battu (3-2) samedi lors de la 19e journée de championnat à Saint-Gall, le FC Sion occupe la 10e et dernière place au classement de première division suisse.

L'USM Alger invitée à une conférence sur le football professionnel au Caire (CAF)

L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) fait partie des participants à la conférence sur le football professionnel organisée au Caire (Egypte) par la fédération internationale de football (Fifa) en collaboration avec la Confédération africaine (CAF), a annoncé mardi l'instance africaine sur son site officiel.

Outre le club algérien, demi-finaliste de la dernière édition de la Ligue des champions d'Afrique, cette conférence qui a débuté mardi a vu la présence des représentants de Kaizer Chiefs (Afrique du Sud), d'Everton (Angleterre), The Scottish Premier League, entre autres, précise la même source.

Le Tunisien Tarek Bouchmaoui, président de la commission des compétitions interclubs et de gestion du système d'octroi des licences de clubs de la CAF, a ouvert la conférence en soulignant l'importance du système de licence des clubs et de son application par les membres affiliés à la CAF. L'ancienne star nigérienne Emmanuel Amunike a salué les efforts de la Fifa et de la CAF pour développer le football à travers le continent par l'application



d'une méthodologie moderne, y compris le système de licence des clubs, qui permettra un développement considérable du football africain. Le directeur des licences de clubs de la FIFA, Sebastian Neuf, a

souligné de son côté l'importance de cet événement de deux jours pour les fédérations nationales et clubs affiliés à la CAF et sur la manière appropriée d'appliquer le système des licences de clubs.

La conférence sera consacrée à des sujets tels que le système d'octroi de licences aux clubs, la gestion des stades, la création d'une chambre nationale de règlement des différends entre autres.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS DE FOOTBALL (15E JOURNÉE) FC PORTO : Brahimi double passeur décisif face à Marítimo



Le milieu offensif international algérien du FC Porto Yacine Brahimi s'est il-

lustré lundi soir avec deux passes décisives lors de la victoire décrochée à domicile face à Marítimo (3-1), en clôture de la 15e journée du championnat portugais de football.

Le FC Porto a ouvert le score à la 19e minute de jeu par Diego Reyes avant que les visiteurs ne remettent les pendules à l'heure dans la foulée (26e) par Fabio Pacheco.

Les locaux ont repris l'avantage grâce à Moussa Marega juste avant la mi-temps (45e+1) sur une première offrande

de Brahimi. Le joueur algérien a récidivé en seconde période pour offrir sur un plateau le ballon du troisième but signé Marega (78e).

Brahimi (27 ans) compte également cinq buts inscrits depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues.

Ses prestations lui ont valu d'être retenu dans la liste préliminaire de 10 footballeurs candidats au trophée du meilleur joueur africain de l'année 2017, décerné par la Confédération africaine de football (CAF), avant que cette liste ne soit réduite à trois joueurs en l'absence de Brahimi.

A l'issue de cette victoire, le FC Porto préserve son fauteuil de leader conjointement avec le Sporting Lisbonne avec 39 points chacun mais avec une différence de buts favorable pour les "Dragons".

LIGUE 1 MOBILIS/JS SAOURA : Les bienfaits d'une stabilité "inhabituelle" à la barre technique



La JS Saoura s'est illustrée, une fois n'est pas coutume, par sa stabilité au niveau de la barre technique en gardant son entraîneur Foued Bouali tout au long de la phase aller de la Ligue 1 de football, clôturée samedi dernier, ce qui lui a valu de terminer la première manche du championnat à la deuxième place.

Le club de la région du Sud-Ouest du pays a dérogé cette fois-ci à la règle que ses dirigeants s'étaient érigés depuis l'accession de leur équipe en

Ligue 1 en 2012, car depuis, des changements fréquents sont opérés au sein du staff technique.

Plusieurs coachs avaient d'ailleurs fait les frais de cette instabilité. Certains d'entre eux avaient même été écartés après seulement deux ou trois journées de championnat.

Les Français Alain Michel et Sébastien Desabre, ainsi qu'Abdelkader Amrani, pour ne citer que ceux-là, en savent quelque chose.

Mais pour cette saison, le

technicien Bouali, arrivé au club l'été dernier, est en train de faire l'exception.

Les observateurs sont même unanimes à saluer son "exploit" d'avoir réussi à se maintenir à son poste pendant toute la phase aller.

Pourtant, Bouali a traversé parfois des moments difficiles qui ont failli lui coûter sa place, notamment après la défaite concédée sur le terrain du leader, le CS Constantine (4-2) dans le cadre de la 10e journée.

Cette défaite avait provoqué le courroux des supporters dont certains ont même fait du grabuge lors de la séance d'entraînement ayant suivi cette contre-performance, réclamant carrément son départ.

Mais au moment où tout le monde s'attendait à ce que la direction du club renoue avec ses "mauvaises habitudes", elle a pris la sage décision de réitérer sa confiance

à son entraîneur.

Le temps va lui donner raison, après que les coéquipiers du buteur maison, Mustapha Djali, ont réussi à enchaîner trois victoires, dont une à l'extérieur face à l'USM Alger (2-0).

Certes, la JSS a vu sa belle série stoppée par une défaite en déplacement contre le MC Oran (1-0) et un nul à domicile, seule contre-performance à Béchar à l'aller, contre le MC Alger (1-1), mais ces deux résultats ne l'ont pas empêchée de terminer vice-championne d'automne avec 27 points, devancée de quatre longueurs par le CSC.

Les protégés de Bouali, dont les ambitions sont désormais revues à la hausse, entament mercredi leur stage hivernal qu'ils ont programmé cette fois à Oran avant d'affronter durant le week-end le SA Mohammadia pour le compte des 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

ALLEMAGNE Début jeudi du procès du suspect de l'attentat contre l'équipe de Dortmund



Le suspect de l'attentat qui a visé le bus des joueurs de Dortmund en avril, faisant deux blessés, comparait jeudi devant un tribunal de la ville, où il risque la prison à perpétuité pour tentatives d'assassinats.

Sergueï W, un germano-russe de 28 ans, voulait décimer l'équipe allemande pour faire chuter en bourse les actions du club, contre lesquelles il avait spéculé à la baisse. Quelques heures avant le match de quart-de-finale de Ligue des champions européenne contre Monaco le 11 avril, il avait déclenché trois bombes cachées dans une haie au passage du bus, à la sortie de l'hôtel où l'équipe résidait.

Par chance, les explosifs mal positionnés n'avaient que partiellement endommagé le véhicule. Le défenseur espagnol du Borussia Marc Bartra avait été blessé au poignet par des éclats de verre, et un motard de l'escorte policière touché aux tympans pas le souffle d'une explosion.

Le match contre Monaco avait été retardé de 24 heures, et repoussé au mercredi soir. Le Borussia avait perdu sur le score de 3 à 2, et l'entraîneur de l'époque, Thomas Tuchel, s'était plaint amèrement, de l'UEFA d'abord, puis du patron du club Hans-Joachim Watzke dans un deuxième temps, estimant qu'il était inhumain d'avoir fait jouer ses joueurs au lendemain d'un attentat, alors que l'un de leurs coéquipiers était à l'hôpital.

Dortmund avait été éliminé au match retour après une nouvelle défaite à Monaco (3-1).

Le suspect avait la ssé derrière lui des lettres de revendication mettant en cause le terrorisme islamiste, pour tenter de brouiller les pistes. Mais il avait été arrêté dix jours après les faits et avait avoué que le motif de son crime était l'enrichissement personnel.

L'enquête a révélé que Sergueï W avait emprunté 50.000 euros pour financer ses spéculations financières. L'opération consistait à acheter des options de vente ("put options") en pariant sur la baisse du cours de l'action du Borussia, avec une échéance au 17 juin 2017. "Plus le cours de l'action aurait chuté, plus le bénéfice du suspect aurait été fort", avait expliqué le parquet à l'époque. Sergueï W. était un expert en électronique et était capable de fabriquer lui-même les engins explosifs. Chacune de ses bombes contenait un kilogramme d'un mélange de peroxyde d'hydrogène et de fuel, et environ 65 clous.

APS

Islam Slimani de nouveau sur le départ

L'Olympique de Marseille pourrait déjà se remettre à la recherche d'un nouvel avant-centre au mois de janvier. Le club olympien pourrait donc se décider à relancer le dossier Islam Slimani. En effet, Leicester City ne serait pas contre l'idée de vendre son attaquant dès le prochain mercato hivernal. Kostas Mitroglou n'arrive pas à convaincre depuis son arrivée à l'Olympique de Marseille. Auteur de seulement deux buts en Ligue 1, l'international grec pourrait déjà quitter la Canebière dès le mois de janvier.



STERLING VICTIME D'UNE ATTAQUE RACISTE ?

Le jeune attaquant de Manchester City, Raheem Sterling, aurait été victime d'une agression raciste ce week-end. Son agresseur présumé a visiblement été interpellé par la police ce mardi. Sous la houlette d'un Pep Guardiola au sommet de son art, Manchester City réalise un début de saison canon. Qualifiés facilement pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions - ils affronteront le FC Bâle en février -, les Citizens caracolent en tête du classement de Premier League avec onze points d'avance sur leurs rivaux de Manchester United. Samedi lors de la 18e journée, les Skyblues ont écœuré Tottenham (4-1), avec notamment un doublé de Raheem Sterling. Le jeune attaquant anglais de 23 ans réalise une première moitié de saison tonitruante, avec pas moins de quinze buts en 23 matches disputés toutes compétitions confondues. Pourtant, ce dernier a connu un moment difficile ce week-end, si l'on en croit la presse anglaise. A quelques heures du match face aux Spurs, l'ancienne pépite de Liverpool aurait été prise à partie par un individu sur le parking du centre d'entraînement des Citizens, situé à Clayton Lane, dans la banlieue de Manchester. En plus d'insultes racistes, Sterling aurait été menacé physiquement. Ni le club, ni le joueur n'ont souhaité communiquer sur le sujet, mais une plainte a bien été déposée et un suspect de 29 ans aurait été arrêté ce mardi, City ayant fourni les vidéos des caméras de surveillance aux forces de l'ordre. L'individu serait toujours en garde à vue.

Torres vole la vedette à Griezmann

Hier soir, l'Atletico Madrid a battu sur le plus petit des scores le Deportivo Alaves lors de la 16ème journée de Liga.

Le buteur décisif a été, cette fois-ci, l'attaquant espagnol Fernando Torres (33 ans) qui a réussi à trouver le chemin des filets, contrairement à ces deux compères français Antoine Griezmann (26 ans) et Kevin Gameiro (30 ans), pourtant titularisés.

Le premier Français effectuait son retour au sein de l'effectif madrilène alors qu'il était indisponible depuis qu'il s'était blessé à Stamford Bridge, contre Chelsea, en Ligue des Champions (1-1), le 05 décembre dernier. L'entraîneur espagnol de l'Atletico Diego Simeone (47 ans) avait pris la décision de l'aligner d'entrée et de lui faire jouer l'intégralité de la rencontre. Grizou a subi beaucoup de fautes, provoquant même deux avertissements côté Alaves. Toutefois, il n'a pas su se montrer dangereux offensivement, ne se procurant aucune occasion hormis ce tir sur le poteau en toute fin de rencontre. Il a tout de même pu pousser un gros ouf de soulagement lorsque Torres, entré 5 minutes avant, reprend victorieusement un centre du latéral croate Sime Vrsaljko (25 ans) à la 74ème minute.

Azpilicueta : «Man City, ils battent des records»

Pour le site officiel, César Azpilicueta s'est confié sur la domination de Manchester City cette saison. Avec déjà 11 points d'avance, les Citizens semblent bien parti pour écraser la Premier League en 2018.

"Man City ? Ils battent des records. Au cours des dix derniers matches, nous en avons gagné huit, avons fait un match nul et une défaite. Il est difficile d'analyser de cette façon. Nous devons nous concentrer et continuer à regarder en haut. La saison dernière, nous avons gagné le championnat à deux journées de la fin alors que nous avions 10 points d'avance sur Tottenham à 10 journées de la fin. Après Noël, une deuxième partie de saison commence et vous commencez à vous qu'il reste de moins en moins de matches et vous regardez la position dans laquelle vous vous trouvez."



Oblak : «Griezmann est avec nous»

Le gardien de l'Atletico Madrid a remporté son second prix Zamora consécutif ce lundi soir. Jan Oblak a remporté son second trophée Zamora consécutif, ce lundi, voyant ses performances avec l'Atletico Madrid la saison passée récompensées. Il en a profité afin de faire le point sur plusieurs sujets, notamment le cas d'Antoine Griezmann, son coéquipier au sein de l'équipe dirigée par Diego Simeone.

Retour en Allemagne pour Mkhitaranyan ?

En conflit avec José Mourinho, le milieu de terrain Henrikh Mkhitaryan devrait quitter Manchester United cet hiver. Si son nom circule beaucoup du côté de l'Inter Milan, ce dernier aurait également la possibilité de retourner en Allemagne. Selon The Independent, son ancien club, le Borussia Dortmund serait disposé à l'accueillir. Des discussions auraient été entamées avec l'entourage du joueur. Concernant l'indemnité de transfert, les Reds Devils réclameraient une somme comprise entre 25 et 30 millions d'euros.

ALGÉRIE - QATAR

Le chef de la diplomatie qatarie souligne la nécessité de renforcer la coopération économique avec l'Algérie

Le vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Al-Thani, a mis en avant lundi à Alger la nécessité de renforcer et de soutenir la coopération entre l'Algérie et le Qatar dans tous les secteurs, notamment les domaines de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme. S'exprimant au terme d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le responsable qatari a indiqué que les deux parties avaient passé en revue "les questions d'ordre bilatéral, notamment le renforcement de la coopération économique entre les deux pays dans tous les secteurs, notamment dans le domaine de l'industrie", annonçant par la même occasion "l'inauguration officielle prochaine du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel), fruit d'un partenariat entre les deux pays". Lors de cette réunion, a-t-on poursuivi, "les voies et moyens à même de développer le partenariat bilatéral dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, ont été abordés", appelant dans ce cadre, "les hommes d'affaires des deux pays à contribuer à renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays". Après avoir abordé, lors de cette rencontre, "la possibilité de consolider la coopération tripartite entre le Qatar, l'Algérie et d'autres pays, africains en particulier", le ministre qatari des Affaires étrangères a mis l'accent sur la nécessité de "tirer profit des expériences de l'Algérie dans de nombreux domaines". S'agissant de la situation régionale, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Al-Thani a indiqué que la cause palestinienne a été abordée avec M. Messahel, affirmant à ce propos, "leurs positions et leur soutien indéfectible à cette cause et au droit du peuple palestinien à établir l'Etat de Palestine aux frontières de 1967 avec El-Qods Echarif comme capitale". A cet égard, le chef de la diplomatie qatarie a fait part de son rejet des "dernières décisions annoncées par le président américain Donald Trump et qui sont, a-t-il souligné, "une entrave au processus de paix" dans la région. S'agissant de la situation en Libye, le ministre qatari des Affaires étrangères, a indiqué que cette rencontre a permis de s'enquérir des "résultats de la réunion ministérielle tripartite (Algérie-Egypte-Tunisie) sur la Libye, mettant en exergue le rôle important de l'Algérie en vue de trouver des solutions pacifiques à la crise libyenne". Dans ce cadre, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane, s'est félicité de la déclaration finale de la réunion tripartite qui a porté sur "la nécessité de poursuivre l'accord politique et sécuritaire avec toutes les composantes de la Libye à savoir le Conseil présidentiel et le Conseil d'Etat afin de restaurer la stabilité, la sécurité et la prospérité en Libye". Le vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Al-Thani est arrivé lundi à Alger pour une visite de deux jours.

M. Ouyahia reçoit le ministre qatari des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, mardi à Alger, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Al Thani, vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. A l'issue d'entretiens lundi avec M. Messahel, le chef de la diplomatie qatarie a exprimé la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie dans tous les secteurs, notamment dans l'industrie, l'agriculture et le tourisme. Il a annoncé à cette occasion "l'inauguration officielle prochaine" du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel), fruit d'un partenariat entre l'Algérie et le Qatar. Les entretiens entre les deux ministres ont porté, en outre, sur la situation régionale et internationale, notamment la cause palestinienne, a indiqué le ministre qatari, soulignant que les deux parties ont réitéré "leurs positions et leur soutien indéfectible à cette cause et au droit du peuple palestinien à établir l'Etat de Palestine dans les frontières de 1967 avec El-Qods Echarif comme capitale". Il a fait part, à cet égard, du rejet par le Qatar de la décision américaine de transférer l'ambassade US dans la ville occupée d'El-Qods, évoquant "une entrave au processus de paix" dans la région. Le ministre qatari des Affaires étrangères a indiqué que cette rencontre a permis, d'autre part, de s'enquérir des résultats de la réunion ministérielle tripartite (Algérie-Egypte-Tunisie) sur la Libye, mettant en exergue "le rôle important de l'Algérie en vue de trouver des solutions pacifiques à la crise libyenne". Le chef de la diplomatie qatarie est arrivé lundi à Alger pour une visite de travail de deux jours.

APS

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

M. Bensalah reçoit le président du Conseil saoudien de la Choura

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu mardi au siège du Conseil, le président du Conseil saoudien de la Choura, Abdallah Ben Mohammad Ben Ibrahim Al-Cheikh et la délégation qui l'accompagne.

"La rencontre a permis de passer en revue la situation actuelle prévalant dans le monde arabo-musulman ainsi que les défis auxquels est confrontée la nation arabo-musulmane à la lumière des derniers développements", note un communiqué du Conseil de la nation. Les deux parties ont souligné "l'impératif de coordonner les positions dans les fora parlementaires internationaux concernant notamment les questions d'intérêt commun".

Au volet sécuritaire, les deux responsables ont insisté sur "la nécessité de lutter contre le terrorisme sur tous les axes". M. Bensalah a évoqué à ce propos l'expérience algérienne en mettant en exergue la politique de la "Concorde civile et de la réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui a permis l'instauration de



la paix et le lancement des programmes de développement". Pour sa part, le président du Conseil saoudien de la Choura, a salué "le rôle de l'Algérie pour convaincre le monde que le terrorisme est un phénomène mondial", affirmant que l'Algérie demeure "un exemple à suivre dans la défense de la patrie et de la religion".

S'agissant des relations bilatérales, les deux parties ont convenu de "soutenir l'action du groupe de fraternité Algérie-Arabie Saoudite en vue de renforcer la coopération entre les deux pays et de l'élargir à d'autres domaines conformément à la volonté des dirigeants des deux pays".

FRANCE - ALGÉRIE

Le président Macron reçoit l'ambassadeur d'Algérie en France

Le président français Emmanuel Macron a reçu lundi en fin d'après-midi l'ambassadeur d'Algérie en

France, Abdelkader Mesdoui, qui lui a remis ses lettres de créances. Le gouvernement français, rap-

pelle-t-on, avait donné en septembre dernier son agrément à la nomination d'Abdelkader Mesdoui, en

qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Algérie auprès de la France.

ALGÉRIE - NIGER:

M. Bedoui et son homologue nigérien se félicitent du rôle positif accompli par la commission bilatérale frontalière

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui et son homologue nigérien, Mohamed Bazoum, se sont félicités du rôle positif accompli par la commission bilatérale frontalière algéro-nigérienne, réitérant la nécessité de lutter contre tous les fléaux et les crimes transfrontaliers, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Dans le cadre de sa visite en République du Niger, précise la même source, le ministre de l'Intérieur s'est entretenu avec son homologue nigérien sur "l'état des relations bilatérales",

tout en se félicitant du rôle positif accompli par la commission bilatérale frontalière algéro-nigérienne.

Les deux parties ont abordé les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux pays, notamment en matière de sécurité, de développement des zones frontalières pour lutter contre les groupes terroristes, la migration clandestine et la traite d'êtres humains et toutes les formes de criminalité transfrontalière.

Une lutte implacable sera menée contre ces fléaux par la force de la loi en vue de préserver la sécurité et la stabilité des

deux pays", souligne le communiqué. M. Bedoui a assisté avec son homologue nigérien, à une partie des festivités de célébration de la fête d'indépendance nationale, indiqué la même source. M. Bedoui a entamé dimanche une visite de travail au Niger, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses, Mohamed Bazoum. Cette visite de deux jours s'inscrit dans le cadre du "raffermissement des relations de coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun".

ALGÉRIE - LIBYE

L'Algérie condamne "avec force" l'assassinat du maire de Misrata en Libye

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, a condamné "avec force", le crime d'assassinat dont fut victime le maire de Misrata, Mohamed Meftah Eshtewi, après avoir été kidnappé par un groupe inconnu, a déclaré à l'APS M. Benali Cherif. "Tout en s'incli-

nant devant la mémoire du défunt, nous présentons nos plus sincères condoléances aux membres et proches de sa famille, nous condamnons de tels actes qui visent à porter atteinte à la sécurité et la quiétude dans ce pays

frère et voisin". Mohamed Eshtewi a été enlevé et tué à son retour d'un voyage officiel en Turquie, alors que la zone était considérée jusque là comme sûre dans un pays divisé. Les assaillants n'ont pas été identifiés.